



Comptes Consolidés 2010

4.2 Comptes consolidés

4.2.1 Compte de résultat consolidé

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Ventes de biens et services	37 654	32 415
Produits de financement des ventes	1 317	1 297
Chiffre d'affaires (note 4)	38 971	33 712
Coûts des biens et services vendus	(30 620)	(26 978)
Coût de financement des ventes (note 5)	(813)	(953)
Frais de recherche et développement (note 12-A)	(1 834)	(1 795)
Frais généraux et commerciaux	(4 605)	(4 382)
Marge opérationnelle (note 6)	1 099	(396)
Autres produits et charges d'exploitation (note 7)	(464)	(559)
<i>Autres produits d'exploitation</i>	197	137
<i>Autres charges d'exploitation</i>	(661)	(696)
Résultat d'exploitation	635	(955)
Produits (charges) d'intérêts nets	(354)	(353)
<i>Produits d'intérêts</i>	146	118
<i>Charges d'intérêts</i>	(500)	(471)
Autres produits et charges financiers	(22)	(51)
Résultat financier (note 8)	(376)	(404)
Plus value de cession des titres B AB Volvo	2 000	-
Part dans le résultat des entreprises associées	1 289	(1 561)
<i>Nissan (note 14)</i>	1 084	(902)
<i>Autres entreprises associées (note 15)</i>	205	(659)
Résultat avant impôts	3 548	(2 920)
Impôts courants et différés (note 9)	(58)	(148)
Résultat net	3 490	(3 068)
Résultat net – part des participations ne donnant pas le contrôle	70	57
Résultat net – part des actionnaires de la société mère	3 420	(3 125)
Résultat net par action ⁽¹⁾ en euros (note 10)	12,70	(12,13)
Résultat net dilué par action ⁽¹⁾ en euros (note 10)	12,70	(12,13)
Nombre d'actions retenu (en milliers) (note 10)		
<i>pour le résultat net par action</i>	269 292	257 514
<i>pour le résultat net dilué par action</i>	269 292	257 514

(1) Résultat net – part des actionnaires de la société mère rapporté au nombre d'actions indiqué.

4.2.2 Résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global sont présentés nets des effets d'impôt qui sont détaillés en note 11-B.

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
RESULTAT NET	3 490	(3 068)
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	(14)	(45)
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	258	112
Couverture partielle de l'investissement dans Nissan	(242)	(43)
Couvertures de flux de trésorerie	80	32
Actifs financiers disponibles à la vente	232	6
Total des autres éléments du résultat global hors part des entreprises associées (A)	314	62
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	59	83
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	2 019	(387)
Couvertures de flux de trésorerie	8	59
Actifs financiers disponibles à la vente	24	17
Part des entreprises associées dans les autres éléments du résultat global (B)	2 110	(228)
Total des autres éléments du résultat global (A) + (B)	2 424	(166)
RESULTAT GLOBAL	5 914	(3 234)
Dont part des actionnaires de la société mère	5 826	(3 300)
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	88	66

4.2.3 Situation financière consolidée

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
ACTIFS		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (note 12-A)	3 677	3 893
Immobilisations corporelles (note 12-B)	11 504	12 294
Participations dans les entreprises associées	14 199	12 084
<i>Nissan (note 14)</i>	13 345	10 583
<i>Autres entreprises associées (note 15)</i>	854	1 501
Actifs financiers non courants (note 23)	1 728	1 026
Impôts différés actifs (note 9)	705	279
Autres actifs non courants (note 19)	435	424
Total actifs non courants	32 248	30 000
Actifs courants		
Stocks (note 16)	4 567	3 932
Créances de financement des ventes (note 17)	19 276	18 243
Créances clients de l'Automobile (note 18)	1 329	1 097
Actifs financiers courants (note 23)	799	787
Créances d'impôts courants	178	195
Autres actifs courants (note 19)	1 685	1 636
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 23)	10 025	8 023
Total actifs courants	37 859	33 913
Actifs détenus en vue de la vente (note 7-B)	-	65
TOTAL ACTIFS	70 107	63 978

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres		
Capital	1 127	1 086
Primes d'émission	3 785	3 453
Titres d'autocontrôle	(145)	(229)
Réévaluation des instruments financiers	235	(109)
Écart de conversion	(554)	(2 568)
Réserves	14 367	17 474
Résultat net – part des actionnaires de la société mère	3 420	(3 125)
Capitaux propres – part des actionnaires de la société mère	22 235	15 982
Capitaux propres – part des participations ne donnant pas le contrôle	522	490
Total capitaux propres (note 20)	22 757	16 472
Passifs non courants		
Impôts différés passifs (note 9)	125	114
Provisions – part à plus d'un an (note 21)	2 243	1 829
Passifs financiers non courants (note 24)	7 096	9 048
Autres passifs non courants (note 22)	734	660
Total passifs non courants	10 198	11 651
Passifs courants		
Provisions – part à moins d'un an (note 21)	965	914
Passifs financiers courants (note 24)	4 546	3 825
Dettes de financement des ventes (note 24)	19 366	19 912
Fournisseurs	6 348	5 911
Dettes d'impôts courants	106	54
Autres passifs courants (note 22)	5 821	5 179
Total passifs courants	37 152	35 795
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 7-B)	-	60
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	70 107	63 978

4.2.4 Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes d'émission	Titres d'auto-contrôle	Réévaluation des instruments financiers	Écart de conversion	Réserves	Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 31.12.2008	284 937	1 086	3 453	(612)	(223)	(2 241)	16 925	571	18 959	457	19 416
Résultat net								(3 125)	(3 125)	57	(3 068)
Autres éléments du résultat global					114	(327)	38	-	(175)	9	(166)
<i>Résultat global 2009</i>					114	(327)	38	(3 125)	(3 300)	66	(3 234)
Affectation du résultat net 2008							571	(571)	-	-	-
Distribution										(34)	(34)
Coûts des options d'achat et de souscription d'actions							16		16		16
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle				383			(256)		127		127
Effet des augmentations de capital										15	15
Effet des variations de périmètre sans perte de contrôle ⁽¹⁾										(14)	(14)
Autres variations							180		180		180
Solde au 31.12.2009	284 937	1 086	3 453	(229)	(109)	(2 568)	17 474	(3 125)	15 982	490	16 472
Résultat net								3 420	3 420	70	3 490
Autres éléments du résultat global					344	2 014	48		2 406	18	2 424
<i>Résultat global 2010</i>					344	2 014	48	3 420	5 826	88	5 914
Affectation du résultat net 2009							(3 125)	3 125			
Distribution										(40)	(40)
Coûts des options d'achat et de souscription d'actions							7		7		7
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle				84			(24)		60		60
Effet des augmentations de capital	10 785	41	332						373		373
Effet des variations de périmètre sans perte de contrôle ⁽¹⁾							(3)		(3)	(16)	(19)
Autres variations							(10)		(10)		(10)
Solde au 31.12.2010	295 722	1 127	3 785	(145)	235	(554)	14 367	3 420	22 235	522	22 757

(1) Les effets de variations de périmètre sont liés au traitement des acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle et des engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (note 2-J).

Les éléments contribuant à la variation des capitaux propres consolidés de 2010 sont commentés en note 20.

4.2.5 Flux de trésorerie consolidés

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
RESULTAT NET	3 490	(3 068)
Annulation des produits et charges non réalisés		
Dotations nettes aux amortissements	3 069	3 146
Part dans les résultats des entreprises associées	(1 289)	1 561
Autres produits et charges non réalisés (note 27-A)	(2 087)	(5)
Capacité d'autofinancement ⁽¹⁾	3 183	1 634
Dividendes reçus des entreprises associées	88	81
Variation nette des crédits consentis à la clientèle	(448)	377
Variation nette des crédits renouvelables au réseau de distribution	(146)	(126)
Diminution (augmentation) des créances de financement des ventes	(594)	251
Émission d'emprunts obligataires du Financement des ventes (note 24-A)	3 929	3 149
Remboursement d'emprunts obligataires du Financement des ventes (note 24-A)	(2 308)	(2 795)
Variation nette des autres dettes du Financement des ventes	(2 354)	871
Variation nette des autres valeurs mobilières et des prêts du Financement des ventes	(129)	152
Variation nette des actifs financiers et des dettes du Financement des ventes	(862)	1 377
Variation des véhicules donnés en location immobilisés	(109)	(256)
Variation du besoin en fonds de roulement (note 27-B)	264	2 953
FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 970	6 040
Investissements incorporels et corporels (note 27-C)	(1 867)	(2 309)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	219	236
Acquisitions de participations avec prise de contrôle, nettes de la trésorerie acquise	-	-
Acquisitions d'autres participations, nettes de la trésorerie acquise	(39)	(86)
Cessions de participations avec perte de contrôle, nettes de la trésorerie cédée	7	-
Cessions d'autres participations, nettes de la trésorerie cédée et autres ⁽²⁾	3 114	-
Diminution (augmentation) des autres valeurs mobilières et des prêts de l'Automobile	(30)	65
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	1 404	(2 094)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (note 20-D)	-	-
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(77)	(22)
(Achats) ventes de titres d'autocontrôle	60	127
Flux de trésorerie avec les actionnaires	(17)	105
Émission d'emprunts obligataires de l'Automobile (note 24-A)	1 696	750
Remboursement d'emprunts obligataires de l'Automobile (note 24-A)	(1 164)	(1 271)
Augmentation (diminution) nette des autres passifs financiers de l'Automobile	(1 982)	2 378
Variation nette des passifs financiers de l'Automobile	(1 450)	1 857
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	(1 467)	1 962
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	1 907	5 908

(1) La capacité d'autofinancement est présentée hors dividendes reçus des entreprises associées.

(2) Dont cession des titres B AB Volvo pour 3 006 millions d'euros (l'opération est décrite dans les faits marquants de l'exercice).

(3) Apports par augmentation ou réduction de capital et acquisition d'intérêts complémentaires dans des sociétés contrôlées (note 2-J).

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à l'ouverture	8 023	2 058
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 907	5 908
Effets des variations de change et autres sur la trésorerie	95	57
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la clôture	10 025	8 023

Les intérêts encaissés et décaissés par l'Automobile sont indiqués en note 27-D.

Les impôts courants décaissés par le Groupe sont indiqués en note 9-A.

4.2.6 Informations sur les secteurs opérationnels

A – Informations par secteur opérationnel

A1 – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2010				
Ventes de biens et services	37 172	482	-	37 654
Produits de financement des ventes	-	1 317	-	1 317
Chiffre d'affaires externe au Groupe (note 4)	37 172	1 799	-	38 971
Chiffre d'affaires intersecteurs	(283)	376	(93)	-
Chiffre d'affaires du secteur	36 889	2 175	(93)	38 971
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	381	703	15	1 099
Résultat d'exploitation	(78)	698	15	635
Résultat financier ⁽²⁾	26	-	(402)	(376)
Plus value de cession des titres B AB Volvo	2 000	-	-	2 000
Part dans le résultat des entreprises associées	1 287	2	-	1 289
Résultat avant impôts	3 235	700	(387)	3 548
Impôts courants et différés	157	(211)	(4)	(58)
Résultat net	3 392	489	(391)	3 490
2009				
Ventes de biens et services	31 951	464	-	32 415
Produits de financement des ventes	-	1 297	-	1 297
Chiffre d'affaires externe au Groupe (note 4)	31 951	1 761	-	33 712
Chiffre d'affaires intersecteurs	(317)	342	(25)	-
Chiffre d'affaires du secteur	31 634	2 103	(25)	33 712
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	(915)	506	13	(396)
Résultat d'exploitation	(1 457)	489	13	(955)
Résultat financier ⁽²⁾	(102)	-	(302)	(404)
Part dans le résultat des entreprises associées	(1 566)	5	-	(1 561)
Résultat avant impôts	(3 125)	494	(289)	(2 920)
Impôts courants et différés	14	(157)	(5)	(148)
Résultat net	(3 111)	337	(294)	(3 068)

(1) Les informations sur les dotations aux amortissements sont données dans le tableau des flux de trésorerie consolidés par secteur opérationnel.

(2) Le dividende reçu du Financement des ventes est comptabilisé dans le résultat financier de l'Automobile et est éliminé dans les opérations intersecteurs.

A2 – SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

31 décembre 2010 <i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles et corporelles	15 003	188	(10)	15 181
Participations dans les entreprises associées	14 165	34	-	14 199
Actifs financiers non courants – titres de sociétés non contrôlées	3 359	-	(2 431)	928
Actifs financiers non courants – autres valeurs mobilières, prêts et dérivés sur opérations de financement de l'Automobile	800	-	-	800
Impôts différés actifs et autres actifs non courants	1 044	145	(49)	1 140
Total actifs non courants	34 371	367	(2 490)	32 248
Actifs courants				
Stocks	4 563	4	-	4 567
Créances sur la clientèle	1 414	19 642	(451)	20 605
Actifs financiers courants	910	520	(631)	799
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	1 587	2 222	(1 946)	1 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 814	1 342	(131)	10 025
Total actifs courants	17 288	23 730	(3 159)	37 859
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-
TOTAL ACTIFS	51 659	24 097	(5 649)	70 107
Capitaux propres	22 638	2 435	(2 316)	22 757
Passifs non courants				
Impôts différés passifs et part à plus d'un an des provisions	1 977	391	-	2 368
Passifs financiers non courants	6 835	261	-	7 096
Autres passifs non courants	544	190	-	734
Total passifs non courants	9 356	842	-	10 198
Passifs courants				
Provisions – part à moins d'un an	921	44	-	965
Passifs financiers courants	5 124	-	(578)	4 546
Fournisseurs et dettes de financement des ventes	6 407	20 058	(751)	25 714
Autres passifs courants et dettes d'impôts courants	7 213	718	(2 004)	5 927
Total passifs courants	19 665	20 820	(3 333)	37 152
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	51 659	24 097	(5 649)	70 107

31 décembre 2009 <i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles et corporelles	15 953	245	(11)	16 187
Participations dans les entreprises associées	12 058	26	-	12 084
Actifs financiers non courants – titres de sociétés non contrôlées	2 392	-	(2 254)	138
Actifs financiers non courants – autres valeurs mobilières, prêts et dérivés sur opérations de financement de l'Automobile	888	-	-	888
Impôts différés actifs et autres actifs non courants	553	145	5	703
Total actifs non courants	31 844	416	(2 260)	30 000
Actifs courants				
Stocks	3 927	5	-	3 932
Créances sur la clientèle	1 179	18 660	(499)	19 340
Actifs financiers courants	1 025	380	(618)	787
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	1 532	2 041	(1 742)	1 831
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 408	2 738	(123)	8 023
Total actifs courants	13 071	23 824	(2 982)	33 913
Actifs détenus en vue de la vente	65	-	-	65
TOTAL ACTIFS	44 980	24 240	(5 242)	63 978
Capitaux propres	16 363	2 259	(2 150)	16 472
Passifs non courants				
Impôts différés passifs et part à plus d'un an des provisions	1 585	309	49	1 943
Passifs financiers non courants	8 787	261	-	9 048
Autres passifs non courants	509	151	-	660
Total passifs non courants	10 881	721	49	11 651
Passifs courants				
Provisions – part à moins d'un an	865	49	-	914
Passifs financiers courants	4 455	4	(634)	3 825
Fournisseurs et dettes de financement des ventes	5 938	20 593	(708)	25 823
Autres passifs courants et dettes d'impôts courants	6 418	614	(1 799)	5 233
Total passifs courants	17 676	21 260	(3 141)	35 795
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	60	-	-	60
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	44 980	24 240	(5 242)	63 978

A3 – FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES PAR SECTEUR OPERATIONNEL

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2010				
Résultat net	3 392	489	(391)	3 490
Annulation des produits et charges non réalisés				
Dotations nettes aux amortissements	3 045	24	-	3 069
Part dans le résultat des entreprises associées	(1 287)	(2)	-	(1 289)
Autres produits et charges non réalisés	(2 076)	(14)	3	(2 087)
Capacité d'autofinancement ⁽¹⁾	3 074	497	(388)	3 183
Dividendes reçus des entreprises associées	88	-	-	88
Diminution (augmentation) des créances de financement des ventes		(563)	(31)	(594)
Variation nette des actifs financiers et des dettes du Financement des ventes		(867)	5	(862)
Variation des véhicules donnés en location immobilisés	(155)	48	(2)	(109)
Variation du besoin en fonds de roulement	395	(105)	(26)	264
FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 402	(990)	(442)	1 970
Investissements incorporels	(733)	(1)	-	(734)
Investissements corporels	(1 130)	(3)	-	(1 133)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	219	-	-	219
Acquisitions et cessions de participations avec prise ou perte de contrôle, nettes de trésorerie	7			7
Acquisitions et cessions d'autres participations, et autres ⁽²⁾	3 075			3 075
Diminution (augmentation) des autres valeurs mobilières et des prêts de l'Automobile	(30)			(30)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	1 408	(4)		1 404
Flux de trésorerie avec les actionnaires	(12)	(407)	402	(17)
Variation nette des passifs financiers de l'Automobile	(1 493)	-	43	(1 450)
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	(1 505)	(407)	445	(1 467)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	3 305	(1 401)	3	1 907

(1) La capacité d'autofinancement est présentée hors dividendes reçus des entreprises associées.

(2) Dont cession des titres B AB Volvo pour 3 006 millions d'euros (l'opération est décrite dans les faits marquants de l'exercice).

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2009				
Résultat net	(3 111)	337	(294)	(3 068)
Annulation des produits et charges non réalisés				
Dotations nettes aux amortissements	3 124	30	(8)	3 146
Part dans le résultat des entreprises associées	1 566	(5)	-	1 561
Autres produits et charges non réalisés	(193)	183	5	(5)
Capacité d'autofinancement ⁽¹⁾	1 386	545	(297)	1 634
Dividendes reçus des entreprises associées	81	-	-	81
Diminution (augmentation) des créances de financement des ventes	-	76	175	251
Variation nette des actifs financiers et des dettes du Financement des ventes	-	1 366	11	1 377
Variation des véhicules donnés en location immobilisés	(248)	(9)	1	(256)
Variation du besoin en fonds de roulement	2 923	33	(3)	2 953
FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 142	2 011	(113)	6 040
Investissements incorporels	(670)	(16)	-	(686)
Investissements corporels	(1 620)	(3)	-	(1 623)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	236	-	-	236
Acquisitions et cessions de participations avec prise ou perte de contrôle, nettes de trésorerie				
Acquisitions et cessions d'autres participations, et autres	(86)	-	-	(86)
Diminution (augmentation) des autres valeurs mobilières et des prêts de l'Automobile	81	-	(16)	65
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	(2 059)	(19)	(16)	(2 094)
Flux de trésorerie avec les actionnaires	105	(302)	302	105
Variation nette des passifs financiers de l'Automobile	2 017	-	(160)	1 857
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	2 122	(302)	142	1 962
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	4 205	1 690	13	5 908

(1) La capacité d'autofinancement est présentée hors dividendes reçus des entreprises associées.

B – Informations par Région

<i>(En millions d'euros)</i>	Europe ⁽¹⁾	Euromed	Eurasie	Asie-Afrique	Amériques	Total consolidé
2010						
Chiffre d'affaires	27 171	2 996	1 044	3 869	3 891	38 971
Immobilisations corporelles et incorporelles	11 612	1 644	431	810	684	15 181
2009						
Chiffre d'affaires	25 714	2 428	598	2 393	2 579	33 712
Immobilisations corporelles et incorporelles	12 784	1 583	376	809	635	16 187

(1) Y compris la France :

(En millions d'euros)

	2010	2009
Chiffre d'affaires	12 697	12 517
Immobilisations corporelles et incorporelles	9 918	10 840

La présentation par Région correspond au découpage géographique en vigueur dans l'organisation du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé est présenté par région d'implantation de la clientèle.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont présentées par région d'implantation des filiales et co-entreprises.

4.2.7 Annexe aux comptes consolidés

4.2.7.1	Règles, méthodes et périmètre.....	16
	1 – Approbation des comptes	16
	2 – Règles et méthodes comptables.....	16
	3 – Évolution du périmètre de consolidation.....	26
4.2.7.2	Faits marquants de l'exercice.....	27
4.2.7.3	Compte de résultat et résultat global.....	28
	4 – Chiffre d'affaires	28
	5 – Coût du financement des ventes	28
	6 – Marge opérationnelle : analyse des produits et charges par nature.....	29
	7 – Autres produits et charges d'exploitation	29
	8 – Résultat financier	30
	9 – Impôts courants et différés	30
	10 – Résultat net et résultat net dilué par action.....	32
	11 – Autres éléments du résultat global.....	33
4.2.7.4	Actifs et passifs d'exploitation, capitaux propres	34
	12 – Immobilisations incorporelles et corporelles.....	34
	13 – Tests de dépréciation des actifs immobilisés (hors véhicules donnés en location).....	37
	14 – Participation dans Nissan.....	38
	15 – Participations dans les autres entreprises associées	42
	16 – Stocks	44
	17 – Créances de financement des ventes	44
	18 – Créances clients de l'Automobile.....	46
	19 – Autres actifs courants et non courants.....	47
	20 – Capitaux propres	47
	21 – Provisions	51
	22 – Autres passifs courants et non courants.....	54
4.2.7.5	Actifs et passifs financiers, juste valeur et gestion des risques financiers	55
	23 – Actifs financiers - Trésorerie et équivalents de trésorerie	55
	24 – Passifs financiers, dettes de financement des ventes	57
	25 – Juste valeur des instruments financiers et effets en résultat.....	63
	26 – Dérivés et gestion des risques financiers.....	65
4.2.7.6	Flux de trésorerie et autres informations	70
	27 – Flux de trésorerie	70
	28 – Parties liées.....	71
	29 – Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels	72
	30 – Honoraires des commissaires aux comptes et de leur réseau	74
	31 – Événements postérieurs à la clôture.....	74
	32 – Sociétés consolidées	75

4.2.7 Annexe aux comptes consolidés

4.2.7.1 Règles, méthodes et périmètre

1 – APPROBATION DES COMPTES

Les comptes consolidés du groupe Renault de l'année 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 9 février 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe Renault de l'exercice 2010 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

A – Evolutions des règles et méthodes comptables

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2010 :

Norme / Interprétation	
IFRS 3 révisée	Regroupements d'entreprises ⁽¹⁾
IAS 27 révisée	Etats financiers consolidés et individuels ⁽¹⁾
Améliorations de diverses normes	Améliorations des normes IFRS de 2009
Amélioration d'IFRS 5	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées - Améliorations des normes IFRS de 2008
Amendement d'IFRS 2	Paiement fondé sur des actions - Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie
Amendement d'IAS 39	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Eléments éligibles à la couverture
IFRIC 12	Accords de concession de services
IFRIC 15	Contrats de construction de biens immobiliers
IFRIC 16	Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger
IFRIC 17	Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires
IFRIC 18	Transfert d'actifs provenant de clients

⁽¹⁾ Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont applicables pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010. Les règles et méthodes comptables désormais en vigueur pour ces opérations sont présentées dans les notes 2.D et 2.J.

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2010 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2010 :

Norme / Interprétation		Date d'application obligatoire
IAS 24 révisée	Information relative aux parties liées	1 ^{er} janvier 2011
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation - Classement des émissions de droits	1 ^{er} janvier 2011
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres	1 ^{er} janvier 2011
Amendement d'IFRIC 14	IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiement d'avance d'exigences de financement minimal	1 ^{er} janvier 2011

Le Groupe n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements.

B – Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Renault doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Renault revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations faites lors de l'arrêté des comptes.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements au 31 décembre 2010 sont les suivants :

- les actifs immobilisés (notes 2-L et 13),
- les immobilisations corporelles (véhicules donnés en location) ou stocks relatifs à des véhicules d'occasion (notes 2-G, 12-B et 16),
- les participations dans les entreprises associées (notes 2-L, 14 et 15),
- les créances de financement des ventes (notes 2-G et 17),
- les impôts différés (notes 2-I et 9),
- les provisions, notamment la provision pour garantie des véhicules (note 2-G), les provisions pour engagements de retraites et assimilés (note 21-C) et les provisions pour mesures d'adaptation des effectifs (note 7-A).

C – Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe (filiales). Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (co-entreprises) sont consolidés par intégration proportionnelle. Les comptes des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont mis en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés sont éliminés.

Les titres des sociétés exclues du périmètre de consolidation bien que répondant aux critères évoqués ci-dessus, sont inscrits en autres actifs non courants.

Il s'agit de sociétés qui, prises individuellement, ne dépassent aucun des seuils suivants (en contribution aux données du Groupe) :

- chiffre d'affaires : 20 millions d'euros ;
- stocks : 20 millions d'euros.

La consolidation de l'ensemble de ces sociétés aurait un impact négligeable sur les comptes consolidés s'agissant de structures dont les pertes éventuelles sont prises en compte par voie de provision. De plus, celles-ci sont financées par le Groupe, et réalisent auprès de lui :

- soit la quasi-totalité de leurs achats, la plupart de ces sociétés étant des structures de type concession automobile ;
- soit la quasi-totalité de leurs ventes.

D – Présentation des états financiers

Résultat d'exploitation et marge opérationnelle

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

La marge opérationnelle correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent :

- les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs ;
- le résultat des cessions d'activités ou de participations opérationnelles, totales ou partielles, et les autres résultats liés aux variations de périmètre et les coûts directs d'acquisition ;
- le résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (hors cessions de véhicules) ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant, en particulier les pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé.

Information par secteur opérationnel

Les informations par secteur opérationnel sont présentées depuis l'exercice 2009 selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », qui a remplacé la norme IAS 14 « Information sectorielle ».

Les secteurs opérationnels retenus par Renault sont :

- l'Automobile, qui comprend les filiales de production, de commercialisation, de distribution de véhicules particuliers et utilitaires légers, les filiales de service automobile et les filiales assurant la gestion de leur trésorerie ;
- le Financement des ventes, considéré par le Groupe comme une activité réalisant des opérations d'exploitation à part entière, exercée par RCI Banque et ses filiales auprès du réseau de distribution et de la clientèle finale.

Les informations par secteur opérationnel sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel ». Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés. L'ensemble des données financières du Groupe est alloué aux secteurs opérationnels. La colonne « Opérations intersecteurs » ne comprend que les transactions entre les deux secteurs, effectuées à des conditions proches de celles du marché. Les dividendes versés par le Financement des ventes à l'Automobile sont intégrés dans le résultat financier de cette dernière.

L'indicateur de mesure du résultat sectoriel est la marge opérationnelle.

À l'exception de la charge d'impôt et de la part dans le résultat des entreprises associées, les produits et charges résultant de l'activité de financement des ventes sont comptabilisés en produits et charges d'exploitation. Par ailleurs, les effets de l'intégration fiscale en France sont présentés au niveau de la charge d'impôt de l'Automobile.

Les actifs et les dettes sont propres à chaque activité. Les créances cédées par l'Automobile aux sociétés de financement des ventes sont comptabilisées dans les actifs d'exploitation de ces dernières qui en assurent alors le financement, lorsque l'essentiel des risques et avantages leur est transféré.

Les véhicules faisant l'objet d'engagements de reprise par l'Automobile font partie des actifs de cette dernière. Lorsque ces véhicules sont financés par le Financement des ventes, ce dernier détient alors une créance sur l'Automobile.

Actifs / passifs courants et non courants

Les créances de financement des ventes, les autres valeurs mobilières, les dérivés, les prêts et les passifs financiers du Financement des ventes (hors titres participatifs et emprunts subordonnés) sont considérés comme des actifs et passifs courants car ils sont utilisés dans le cycle normal d'exploitation de ce secteur.

En ce qui concerne l'Automobile, outre les éléments directement liés au cycle d'exploitation, sont considérés comme courants les actifs et passifs dont l'échéance est inférieure à un an.

E – Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette première qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le Groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). En 2010, aucun pays dans lequel Renault exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du Groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;
- l'écart de conversion fait partie des autres éléments du résultat global et n'affecte donc pas le résultat net.

Les *goodwills* et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de cette entité et convertis en euros au taux de clôture.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion accumulées sur ses actifs et passifs sont transférées en résultat net.

F – Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux instruments financiers désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère (note 2-V).

Les impacts constatés en résultat sont comptabilisés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières de l'Automobile ;
- en marge opérationnelle pour les autres différences de conversion.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux modalités décrites dans la note 2-V.

G – Chiffre d'affaires et marge

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits automobiles du Groupe, des prestations de services associées à ces ventes, des ventes de technologies automobiles, des droits de commercialisation et des différents produits de financement des ventes proposés par les sociétés du Groupe à leurs clients.

Ventes de biens et services et constatation de la marge

- Ventes et constatation de la marge

Les ventes de produits automobiles sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires indépendants, ou lors de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement pour les ventes usuelles de l'Automobile, y compris lorsque les contrats de financement associés s'apparentent à des crédits (crédit-bail, location avec option d'achat). La vente n'est pas reconnue lorsque le véhicule fait l'objet d'un contrat de location par une société financière du Groupe, ou d'un engagement de reprise consenti par le Groupe pour lequel la probabilité de retour est forte, et lorsque la durée des contrats ne couvre pas une part suffisante de la durée de vie des biens.

Dans ce dernier cas, les transactions sont comptabilisées comme des locations. Elles sont intégrées dans les ventes de services. La différence entre le prix payé par le client et le prix de rachat, assimilable à un produit de location, est étalée sur la durée de la période de mise à disposition du véhicule. Le coût de production du véhicule neuf, objet de cette mise à disposition, est enregistré en stock pour les contrats d'une durée inférieure à un an et en immobilisations données en location pour les contrats d'une durée supérieure à un an. La vente du véhicule d'occasion à l'issue de la location, se traduit par l'enregistrement d'un chiffre d'affaires et de la marge correspondante. La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, cette perte est prise en compte par la constatation d'une dépréciation (dans le cas d'un véhicule stocké) ou d'un amortissement complémentaire (dans le cas d'un véhicule immobilisé). Lorsque l'économie globale du contrat de location (produits de la location et de la revente du véhicule d'occasion) devient déficitaire, une dépréciation complémentaire est immédiatement constatée pour couvrir la perte future.

Les ventes de technologies automobiles et de droits de commercialisation sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque le transfert des risques et avantages associés est effectif. Ce transfert est lié aux termes des contrats de cession, et prend notamment en compte la durée et les volumes concernés ainsi que le caractère irréversible ou non des sommes dues par l'acquéreur.

- Programmes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires lors de l'enregistrement des ventes correspondantes, lorsque leur montant est fonction du volume ou du prix des produits vendus. Dans le cas contraire, il figure dans les frais généraux et commerciaux. Les programmes décidés postérieurement à ces ventes sont provisionnés lors de la prise de décision.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de réduction d'intérêts sur les crédits accordés à la clientèle finale. Le coût de ces opérations est constaté immédiatement lorsque les financements sont accordés à des taux ne permettant pas de couvrir les charges de refinancement et de gestion. Dans le cas contraire, il est étalé sur la durée du financement accordé en réduction du produit de financement des ventes.

- Garantie

Les coûts supportés ou prévus relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverte par des contrats d'assurance sont constatés en charge lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés en réduction de la charge de garantie lorsque leur récupération est jugée quasi certaine. Ils figurent en créances clients de l'Automobile au bilan du Groupe.

- Prestations de services associées à la vente de produits automobiles

Renault propose à ses clients des contrats d'extension de garantie et d'entretien pour lesquels les produits et la marge sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

Produits de financement des ventes et constatation de la marge

- Produits de financement des ventes

Les produits de financement des ventes sont la résultante des opérations de financement des ventes d'automobiles aux concessionnaires ou aux utilisateurs finaux. Ces financements, réalisés par les sociétés du Financement des ventes, constituent des crédits et, en conséquence, sont comptabilisés au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations éventuellement comptabilisées. Les produits sur ces contrats sont calculés de manière à générer un taux d'intérêt constant sur la période. Ils figurent dans le chiffre d'affaires.

- Coûts de financement des ventes

Les coûts de financement des ventes sont considérés comme des charges d'exploitation comprises dans la marge opérationnelle. Ils incluent essentiellement les intérêts encourus par les sociétés du Financement des ventes pour refinancer leurs opérations de clientèle, les autres coûts et produits directement liés à la gestion de ce refinancement (placements temporaires, couverture et gestion du risque de taux ou de change) et le coût du risque non lié au refinancement des créances.

- Commissions versées aux apporteurs d'affaires

Elles constituent des coûts externes de distribution et sont par conséquent incluses dans les encours de financement, en tant que coûts d'acquisition des contrats, et étalées de manière à produire un taux d'intérêt constant sur la durée de ces financements.

- Créances présentant un indicateur objectif de perte de valeur

Des dépréciations pour risque de crédit sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances. S'il existe des indications objectives de dépréciation (échéances impayées, dégradation de la situation financière, procédure contentieuse, etc...) pour ces en-cours considérés individuellement, ces dépréciations sont alors déterminées sur base individuelle (selon le cas, d'après une méthode unitaire ou statistique). Dans le cas contraire, une provision sur base collective peut être comptabilisée (notamment en cas de dégradation d'un indicateur macro-économique et/ou sectoriel sur en-cours sains).

Par ailleurs, des dépréciations pour risques pays sont déterminées en fonction de l'appréciation portée sur :

- le risque de non transfert attaché à la solvabilité future de chacun des pays composant la base à déprécier ;
- le risque systémique de crédit auquel sont exposés les débiteurs dans l'hypothèse d'une dégradation continue et persistante de la situation économique et générale des pays compris dans cette base.

H – Résultat financier

A l'exception des dérivés, les produits et charges d'intérêts sont reconnus selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste en un étalement actuariel des intérêts et des coûts de transaction sur la durée du prêt ou de l'emprunt.

Les produits et charges d'intérêts comprennent en particulier les intérêts courus des dérivés de taux utilisés dans le cadre de couvertures de juste valeur et de couvertures de flux de trésorerie (au moment du recyclage en provenance des capitaux propres). La variation de la juste valeur des dérivés de taux hors intérêts courus est quant à elle comptabilisée en autres produits et charges financiers.

Les autres produits et charges financiers intègrent également les variations de juste valeur des titres participatifs de Renault SA et les dividendes de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable qui sont comptabilisés dans l'année de leur mise en distribution.

I – Impôt sur les résultats

Le Groupe comptabilise des impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement de ces différences. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs nets d'impôts différés sont reconnus en fonction de leur probabilité de réalisation future.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu au titre des distributions probables des sociétés du Groupe.

Les entreprises associées et les co-entreprises donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé passif de distribution pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les crédits d'impôt dont l'utilisation est conditionnée par la réalisation d'un bénéfice fiscal sont comptabilisés en réduction de la charge d'impôt sur les résultats. Les crédits d'impôt dont la récupération n'est pas subordonnée à la réalisation d'un bénéfice fiscal figurent en réduction de la nature de charge à laquelle ils se rapportent.

J – Immobilisations incorporelles

Goodwills

Les participations ne donnant pas le contrôle (anciennement dénommées « intérêts minoritaires ») sont évaluées soit à la juste valeur (méthode dite du *goodwill* complet), soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs repris

(méthode dite du *goodwill* partiel). A ce jour Renault n'a enregistré que des *goodwills* évalués selon la méthode dite du *goodwill* partiel. L'option entre ces deux méthodes d'évaluation sera exercée par le Groupe au cas par cas.

Les *goodwills* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Après leur comptabilisation initiale, les *goodwills* sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

Les *goodwills* relatifs à des entreprises associées sont inclus dans la valeur de ces participations au bilan. En cas de perte de valeur, celle-ci est comptabilisée et intégrée au compte de résultat du Groupe *via* la part de résultat des entreprises associées.

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les *puts* sur participations ne donnant pas le contrôle dans des sociétés contrôlées sont traités comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle acquises est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des *puts*, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur et reclassées en dettes au bilan.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et l'industrialisation d'un véhicule nouveau ou d'un organe nouveau (moteurs, boîtes de vitesses, etc.) et l'accord de fabrication en série de ce véhicule ou de cet organe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis linéairement à partir de l'accord de fabrication sur la durée de commercialisation prévue de ce véhicule ou de cet organe, cette durée n'excédant pas sept ans. Ils comprennent principalement les coûts des prototypes, les coûts des études externes facturées, les coûts de personnel affecté au projet, la part des coûts de structure dédiés de manière exclusive à l'activité de développement.

Ils comprennent également les coûts relatifs au financement du projet lorsque le projet a démarré après le 1^{er} janvier 2009. Le taux de capitalisation des coûts d'emprunts est égal à la moyenne pondérée des taux d'intérêts des emprunts non affectés en cours sur l'exercice, limitée de façon à ce que les coûts d'emprunts capitalisés n'excèdent pas le montant total des coûts d'emprunts supportés sur l'exercice. Lorsque le financement est réalisé à l'aide d'un emprunt affecté, le taux de capitalisation est égal au taux d'intérêt de l'emprunt.

Les frais encourus avant la décision formelle d'entrer dans le développement du produit, de même que les frais de recherche, sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais encourus postérieurement au démarrage de la production en série sont traités comme des coûts de production.

K – Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût historique d'acquisition ou de production.

Les frais de conception et de mise au point sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Par ailleurs, les coûts relatifs au financement des immobilisations corporelles supportés pendant la période de construction, lorsque celle-ci a démarré après le 1^{er} janvier 2009, sont également incorporés au coût des immobilisations. Le taux de capitalisation est identique à celui utilisé pour les immobilisations incorporelles.

Les subventions d'investissement reçues sont, le cas échéant, comptabilisées en déduction de la valeur brute des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail sont, le cas échéant, traités comme des immobilisations financées à crédit.

Les véhicules donnés en location correspondent à des véhicules faisant l'objet d'un contrat de location d'une durée supérieure à un an, par une société financière du Groupe, avec un engagement de reprise, ou à des véhicules ayant fait l'objet d'une vente assortie d'une clause de rachat (note 2-G).

Amortissements

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions ⁽¹⁾	15 à 30 ans
Outillages spécifiques	2 à 7 ans
Matériels et autres outillages (hors lignes de presses)	5 à 15 ans
Lignes de presses	20 à 30 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation initialement anticipée, en particulier dans le cas de décisions d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe.

L – Pertes de valeur

Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé (hors véhicules donnés en location)

Des tests de dépréciation sont effectués sur les actifs immobilisés dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère, ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs, constituent les indices essentiels de perte de valeur.

Pour l'Automobile, les tests de dépréciation sont conduits à deux niveaux :

- Au niveau des actifs spécifiques aux véhicules et aux organes

Les actifs spécifiques à un véhicule ou à un organe sont constitués des frais de développement capitalisés, des outillages spécifiques et des outillages fournisseurs. Les tests de dépréciation sont conduits par comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable calculée à partir des flux de trésorerie actualisés liés au véhicule ou à l'organe.

- Au niveau des unités génératrices de trésorerie

Une unité génératrice de trésorerie est définie comme étant un sous-ensemble cohérent générant des flux de trésorerie largement indépendants. Les actifs immobilisés relatifs aux unités génératrices de trésorerie englobent les *goodwills*, les actifs spécifiques et les actifs capacitaires.

Les tests de dépréciation sont conduits par comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme correspondant au montant le plus élevé de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires, établi et validé par la Direction, auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés, après application d'un taux de croissance à l'infini. Ils intègrent également les dividendes versés par le Financement des ventes à l'Automobile. Ces dividendes traduisent, sous forme de trésorerie, la contribution du Financement des ventes prise en compte dans les analyses internes de rentabilité des projets. Les hypothèses qui sous-tendent le plan d'affaires intègrent notamment l'estimation de l'évolution des marchés des pays dans lesquels le Groupe opère et de sa pénétration sur ces marchés, de l'évolution des prix de vente des produits et des prix des composants achetés et des matières premières. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés.

Pour le Financement des ventes, un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur, diminuée du coût de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs issus des dernières prévisions à cinq ans pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie testées, composé du taux sans risque à dix ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Perte de valeur des participations dans les entreprises associées

Des tests de dépréciation sur la valeur des participations dans les entreprises associées sont conduits dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise associée opère ou une baisse importante ou prolongée de la valeur boursière du titre constituent les indices essentiels de perte de valeur.

Les tests de dépréciation sont conduits conformément aux dispositions des normes IAS 28 et IAS 36, par comparaison entre la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée et la quote-part de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés attendus par l'entreprise associée.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur qui en résulte est comptabilisée en diminution de la valeur de la participation dans l'entreprise associée à laquelle elle se rattache.

M – Actifs non courants ou groupe d'actifs détenus en vue de la vente

Sont considérés comme détenus en vue de la vente les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente (sans requérir de travaux significatifs pour les mettre en état d'être vendus) et dont la vente est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupe d'actifs considérés comme détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Par ailleurs, les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (ou inclus au sein d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente) cessent d'être amortis. Ils sont classés sur une ligne spécifique du bilan.

N – Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les

charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Afin de déterminer la part de frais fixes à exclure en cas de sous-activité, le niveau d'activité normal est apprécié site par site.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

Lorsque la valeur nette réalisable est inférieure à la valeur au bilan, une dépréciation est constatée pour la différence.

O – Cessions de créances

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est également transféré à ces tiers.

La même règle s'applique entre l'Automobile et le Financement des ventes. Les créances et dettes qui en résultent figurent dans les éléments d'exploitation.

P – Titres d'autocontrôle

Les actions d'autocontrôle correspondent aux actions affectées aux plans d'options d'achat et de souscription d'actions consenties aux cadres et dirigeants du Groupe. Elles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres du Groupe jusqu'à la date de leur cession.

Le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du Groupe. Aucun profit ou perte n'est donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

Q – Plans d'achat et de souscription d'actions / plans d'attribution d'actions gratuites

Des plans d'options d'achat, d'options de souscription et d'attribution d'actions gratuites sont attribués par le Groupe et dénoués en actions Renault. La date d'attribution correspond à la date à laquelle les bénéficiaires sont informés de la décision et des modalités d'octroi de plan d'options ou d'actions gratuites. Pour les plans soumis à des conditions de performance, une estimation de leur atteinte est prise en compte pour déterminer le nombre d'options ou d'actions gratuites attribuées. Cette estimation est révisée chaque année en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options ou actions gratuites est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options ou actions gratuites à la date de leur attribution. Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial. Les droits d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base de la valeur de l'action à la date d'attribution diminuée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition.

La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice des options ou droits d'attribution, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 2, seuls les plans postérieurs au 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été comptabilisés selon le principe exposé ci-dessus et font l'objet d'une valorisation.

R – Provisions

Engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, la valeur actuelle de l'obligation est estimée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime et ceci principalement de manière linéaire sur les années de service.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de présence. Ils sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs privés de première catégorie et d'une durée correspondant à la durée moyenne estimée du régime évalué.

Les écarts actuariels résultant de révisions des hypothèses de calcul et des ajustements liés à l'expérience sont enregistrés en autres éléments du résultat global, conformément à l'option offerte par la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée en diminution de la marge opérationnelle.

Mesures de restructuration / Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût estimé des mesures de restructuration et des indemnités de fin de contrat de travail est pris en charge dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

S – Actifs financiers

Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers comprennent les titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable, les autres valeurs mobilières, qui sont des placements réalisés dans le cadre de la gestion des excédents de trésorerie, les prêts et les instruments dérivés actifs relatifs à des opérations financières (note 2-V).

Ces instruments sont présentés en actifs non courants, excepté ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants.

Titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable et autres valeurs mobilières

Les titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable sont considérés comme étant des actifs « disponibles à la vente ». Les autres valeurs mobilières font l'objet d'une analyse au cas par cas : elles sont classées en actifs « évalués à la juste valeur par résultat » si elles sont destinées à être cédées à court terme, et en actifs « disponibles à la vente » dans les autres cas.

La juste valeur des ces actifs financiers est déterminée en priorité par référence au prix de marché, ou, à défaut, sur la base de méthodes de valorisation non basées sur des données de marché.

Les variations de juste valeur des actifs « disponibles à la vente » sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat net.

Prêts

Ce poste comprend essentiellement les prêts interbancaires réalisés dans le cadre de placements de trésorerie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts sont mesurés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

Les prêts sont évalués à leur coût amorti. Par ailleurs, des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

T – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue, à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Ces instruments sont évalués au coût amorti.

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur. Ces instruments sont évalués à la juste valeur.

U – Passifs financiers et dettes de financement des ventes

Le Groupe enregistre un passif financier (pour l'Automobile) ou une dette de financement des ventes lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les passifs financiers et les dettes de financement des ventes comprennent les titres participatifs, les emprunts obligataires, les autres dettes représentées par un titre, les emprunts auprès des établissements de crédit, les autres dettes porteuses d'intérêts et les instruments dérivés passifs relatifs à des opérations financières (note 2-V).

Titres participatifs

Selon la norme IAS 39, la clause de rémunération variable des titres participatifs représente un dérivé incorporé. L'évaluation séparée de ce dérivé n'étant pas possible, le Groupe évalue donc à la juste valeur l'intégralité des titres participatifs. La juste valeur est la valeur de marché.

Les variations de juste valeur constatées sont incluses dans le résultat financier pour les titres participatifs de l'Automobile, et en marge opérationnelle pour les titres participatifs du Financement des ventes.

Emprunts obligataires, autres dettes représentées par un titre, emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes porteuses d'intérêts

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts obligataires, les autres dettes représentées par un titre, les emprunts auprès des établissements de crédit et les autres dettes porteuses d'intérêts sont mesurés à leur juste valeur nette des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture (note 2-V), ces passifs financiers sont ensuite généralement évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement ainsi que l'effet des renégociations de dettes si les conditions de la nouvelle dette ne sont pas substantiellement différentes.

En effet, les renégociations des conditions d'emprunts et opérations assimilées ne sont comptabilisées comme une extinction de l'ancienne dette et la comptabilisation d'une nouvelle dette que si les conditions de l'ancienne et de la nouvelle dette sont substantiellement différentes. Dans ce cas, les coûts supportés à cette occasion sont enregistrés dans les charges financières de l'exercice au cours duquel la négociation intervient.

V – Dérivés et comptabilité de couverture

Évaluation et présentation

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

- La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions du marché. Celle des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.
- La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants et de la qualité de la contrepartie de chaque contrat à la date de clôture. La juste valeur de ces dérivés de taux inclut les intérêts courus.
- La juste valeur des dérivés de matières premières est estimée à partir des conditions du marché.

Les dérivés de l'Automobile sont présentés au bilan en non courant ou courant suivant que leur échéance se situe à plus ou moins de 12 mois. Les dérivés du Financement des ventes sont présentés au bilan en courant.

Comptabilisation des opérations de couverture

Lorsque les dérivés remplissent les conditions d'une relation de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur ;
- de couverture de flux de trésorerie ;
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée.

- Couverture de juste valeur : l'élément couvert est réévalué au titre du risque couvert et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur. Dans la mesure où les variations de ces deux éléments sont enregistrées simultanément dans le compte de résultat, seule l'inefficacité de la couverture impacte ce dernier. Elle est comptabilisée dans la même rubrique du compte de résultat que les variations de juste valeur de l'instrument couvert et de l'instrument de couverture.
- Couverture de flux de trésorerie : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat net. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.
- Couverture d'investissement net réalisé à l'étranger : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat net. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement. La composante taux des instruments financiers utilisés pour la couverture de l'investissement dans Nissan (ventes à terme et cross currency swaps fixe / fixe) est assimilée à de la part inefficace et est par conséquent enregistrée directement en résultat financier.

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Lorsque les dérivés ne sont pas qualifiés de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en résultat financier, sauf dans le cas de dérivés initiés uniquement pour des raisons étroitement liées à l'exploitation. Dans ce dernier cas, les variations de juste valeur sont comptabilisées en marge opérationnelle.

3 – ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Automobile	Financement des ventes	Total
Nombre de sociétés consolidées au 31 décembre 2009	136	38	174
Entrées de périmètre (acquisitions, créations...)	6	-	6
Sorties de périmètre (cessions, fusions, liquidations...)	(13)	-	(13)
Nombre de sociétés consolidées au 31 décembre 2010	129	38	167

Les principales variations de périmètre intervenues sont les suivantes :

- Année 2010

Dans le prolongement de la lettre d'intention signée en décembre 2009 et dont les conséquences ont été traduites dans les comptes de l'exercice 2009, Renault a signé le 5 février 2010 un accord de partenariat stratégique concernant sa participation en formule 1 et transféré 75% du capital de Renault F1 Team Ltd.

En complément, en date du 6 décembre 2010, le Groupe a exercé son option de vente relative aux 25% restant pour un montant de 5 millions d'euros. Cette transaction n'a aucun impact sur les comptes de l'exercice 2010. En effet, dès la clôture 2009, la participation résiduelle de 25% a été inscrite dans les comptes du Groupe pour sa valeur de réalisation.

Depuis 2008 et via la création de la holding Renault Environnement, le Groupe est engagé aux côtés du groupe SITA / Suez Environnement pour faire évoluer la filière de recyclage des véhicules en fin de vie en France. En 2010 Renault Environnement et ses filiales Indra Investissements et Boone Comenor – entités détenues conjointement avec SITA – sont intégrées au périmètre du Groupe.

En 2010 le Groupe a fait évoluer le partenariat mis en place en 2005 avec le groupe indien Mahindra & Mahindra. Ce dernier a racheté les parts de Renault dans la joint-venture Mahindra Renault Ltd. Le Groupe maintient sa présence en Inde à travers la vente d'une licence Logan et la fourniture de nombreux composants. Par ailleurs, Renault a réaffirmé sa volonté d'être présent en Inde sur le long terme. L'Alliance Renault-Nissan a inauguré le 17 mars 2010 l'usine de Chennai. D'une capacité de production de 400 000 unités par an, le site commencera par fabriquer la nouvelle Nissan Micra. En 2011, l'usine débutera la production de deux modèles Renault destinés au marché indien : Koleos et Fluence. L'entité commune Renault Nissan Automotive India Private Limited est consolidée à partir du 1^{er} janvier 2010 selon la méthode de la mise en équivalence.

A compter du 1^{er} juillet 2010 le Groupe a décidé de déconsolider l'entité Renault Venezuela compte tenu du caractère non matériel de cette filiale.

- Année 2009

Renault a créé la société Renault Tanger Méditerranée (Maroc). Cette entité est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale sur le 2nd semestre 2009. Renault Tanger Méditerranée réalise l'investissement industriel du site de production dans la Zone Spéciale de Développement de Tanger Méditerranée.

4.2.7.2 Faits marquants de l'exercice

Coopération avec Daimler

L'Alliance Renault-Nissan et Daimler AG ont signé en avril 2010 un accord de coopération stratégique dont l'objectif est de permettre aux trois groupes de tirer profit rapidement d'un certain nombre de projets définis et de mettre en commun leurs meilleures pratiques. Cet accord porte notamment sur une nouvelle architecture commune pour les petits véhicules, une large mise en commun des groupes motopropulseurs et enfin une collaboration dans le domaine des véhicules utilitaires légers.

Cette coopération industrielle stratégique est renforcée par des prises de participations croisées simultanées entre Renault, Nissan et Daimler se concrétisant par l'échange d'actions décrit ci-après :

- Daimler a acquis 3,1 % d'actions nouvellement émises par Renault ;
- Daimler a acquis, auprès de Renault, 3,1 % d'actions Nissan ;
- Renault a acquis 3,1 % d'actions Daimler avant de transférer 1,55 % de sa participation dans Daimler à Nissan, en échange de 2% des actions Nissan.

Pour réaliser cette opération, le groupe Renault a émis 10 785 milliers d'actions avec un nominal de 3,81 euros par action. Parmi ces 10 785 milliers d'actions, 9 167 milliers ont été remises en rémunération de la prise de participation dans Daimler. Le reliquat, soit 1 618 milliers d'actions, a été souscrit par le groupe Nissan pour maintenir son taux de détention dans le groupe Renault (soit 15%).

Le groupe Nissan a, de son côté, prélevé sur ses actions propres les actions remises en échange des titres Daimler et Renault. Suite à ces opérations, Nissan détient 0,9% de ses propres actions (3,0% au 31 décembre 2009).

A l'issue de ces échanges, Daimler détient 3,1% des groupes Renault et Nissan. Parallèlement les groupes Renault et Nissan détiennent chacun 1,55 % des actions Daimler. La participation de Renault dans Nissan est ramenée de 44,3% à 43,4%.

Enfin, le groupe Renault a également cédé 1 628 milliers d'actions d'auto-contrôle à l'Etat français pour lui permettre de maintenir son taux de détention à 15,01%.

Désormais le nombre de titres Renault en circulation s'élève à 295 722 milliers (284 937 milliers au 31 décembre 2009). Les taux de détention de l'Etat français et de Nissan demeurent inchangés (respectivement 15,01% et 15%).

L'impact de cet accord sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 est détaillé ci-après.

- La cession des titres Nissan a généré un produit de 30 millions d'euros, classé en « autres produits et charges d'exploitation ».
- Les émissions d'actions effectuées par Renault se traduisent par une augmentation des capitaux propres du Groupe de 373 millions d'euros.
- La cession de titres d'auto-contrôle par Renault à l'Etat français se traduit par un accroissement des capitaux propres du Groupe de 60 millions d'euros, montant correspondant au prix de cession.
- La neutralisation de la participation de Nissan dans Renault (Nissan détient 15% de Renault), soit (962) millions d'euros au 31 décembre 2009, a été mise à jour de l'effet combiné de la diminution du taux de détention de Renault dans Nissan (13 millions d'euros) et de l'augmentation du capital de Renault souscrite par Nissan ((26) millions d'euros). Elle s'élève désormais à (975) millions d'euros.
- Les titres Daimler sont inscrits à l'actif du bilan sous la rubrique « actifs financiers, titres de sociétés non contrôlées ». La variation de juste valeur entre la date d'acquisition et la date de clôture, soit 250 millions d'euros, a été constatée en autres éléments du résultat global dans la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente ».

Cession des titres B AB Volvo

En date du 6 octobre 2010, le Groupe a cédé la totalité des actions B qu'il détenait dans AB Volvo, soit 302 916 milliers d'actions représentant 14,2% du capital et 3,8% des droits de vote dans AB Volvo, via un placement auprès d'investisseurs institutionnels, à 93 Couronnes Suédoises par action.

Les actions de type B ne portant que sur un dixième des droits de vote, contrairement aux actions ordinaires de type A qui portent sur un droit de vote, Renault conserve 17,5% des droits de vote et demeure le premier actionnaire d'AB Volvo. Après prise en compte des actions propres détenues par AB Volvo, le pourcentage d'intérêt de Renault dans AB Volvo s'établit à 6,8% à comparer à 21,8 % au 31 décembre 2009. La méthode de consolidation (mise en équivalence) demeure inchangée. Renault garde la même représentation au Conseil d'administration avec deux administrateurs et conserve son influence notable.

L'impact de cet accord sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 est détaillé ci-après.

- La cession des titres AB Volvo a généré un profit de 2 milliards d'euros. Ce produit apparaît sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé du Groupe compte tenu de son caractère significatif et non usuel.
- La cession des titres AB Volvo a généré un encaissement de 3 006 millions d'euros se traduisant par une réduction de l'endettement financier net à hauteur de ce montant.

4.2.7.3 Compte de résultat et résultat global

4 – CHIFFRE D’AFFAIRES

A – Chiffre d'affaires 2009 aux périmètre et méthodes 2010

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Total
Chiffre d'affaires 2009	31 951	1 761	33 712
Changements de périmètre et autres	31	(10)	21
Chiffre d'affaires 2009 aux périmètre et méthodes 2010	31 982	1 751	33 733
Chiffre d'affaires 2010	37 172	1 799	38 971

B – Décomposition du chiffre d'affaires

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Ventes de biens	35 528	30 499
Ventes de services ⁽¹⁾	2 126	1 916
Ventes de biens et services	37 654	32 415
Produits sur crédits à la clientèle	895	865
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	422	432
Produits de financement des ventes	1 317	1 297
TOTAL CHIFFRE D’AFFAIRES	38 971	33 712

(1) Dont 482 millions d'euros réalisés par le Financement des ventes en 2010 (464 millions d'euros en 2009).

Les produits locatifs enregistrés par le Groupe dans le cadre des contrats de vente de véhicules avec engagement de reprise ou de location simple de véhicules représentent 538 millions d'euros en 2010 (517 millions d'euros en 2009). Ces produits sont intégrés dans les ventes de services.

5 – COUT DU FINANCEMENT DES VENTES

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Produits de placement de trésorerie	180	174
Charges de refinancement	(944)	(954)
Coûts nets de financement	(764)	(780)
Charges nettes de non recouvrement	(49)	(173)
COUT DE FINANCEMENT DES VENTES	(813)	(953)

6 – MARGE OPERATIONNELLE : ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES PAR NATURE

A – Coûts des biens et services vendus

Les systèmes d'information du Groupe sont construits pour analyser le compte de résultat par destination. De ce fait, ils ne permettent pas de fournir le montant des achats consommés.

B – Charges de personnel

	2010	2009
Charges de personnel (<i>en millions d'euros</i>)	5 603	5 140
Effectifs au 31 décembre	124 749	124 307

Le détail des charges au titre des engagements de retraite et autres avantages long terme est présenté en note 21-C.

C – Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions concernent des plans de *stock-options* et d'attribution d'actions gratuites consentis au personnel. Ils représentent une charge de personnel de 8 millions d'euros en 2010 (14 millions d'euros en 2009).

Les éléments de valorisation des plans sont explicités en note 20-H.

D – Charges de loyer

Les loyers représentent une charge de l'ordre de 242 millions d'euros en 2010 (255 millions d'euros en 2009).

E – Autres charges

En 2009, les autres charges d'exploitation comprennent notamment, en France, la Taxe professionnelle. Cette taxe a été remplacée en 2010 par la Contribution économique territoriale (CET). Comme la Taxe professionnelle, les deux composantes de la CET, la Contribution foncière des entreprises (CFE) et la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), relèvent de la même classification en charge opérationnelle.

F – Écarts de change

Les écarts de change enregistrés en marge opérationnelle représentent un produit de 15 millions d'euros en 2010 (à comparer à une charge de 4 millions d'euros en 2009).

7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(<i>En millions d'euros</i>)	2010	2009
Coûts des restructurations et des mesures d'adaptation des effectifs	(449)	(218)
Résultat des cessions d'activités ou de participations opérationnelles, totales ou partielles, et autres résultats liés aux variations de périmètre	39	(118)
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles (hors cessions de véhicules)	112	102
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(159)	(297)
Autres produits et charges d'exploitation inhabituels	(7)	(28)
TOTAL	(464)	(559)

A – Coûts des restructurations et des mesures d'adaptation des effectifs

Les coûts de restructuration constatés au cours de l'année 2010 concernent principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs en France, en Espagne et en Turquie.

En France, ces coûts intègrent l'effet des mesures proposées pour gérer la pénibilité au travail des salariés âgés.

En 2009, les coûts de restructuration intègrent une reprise de provision de 22 millions d'euros découlant du calcul définitif des coûts du « Projet Renault Volontariat » mis en place en octobre 2008 pour les salariés de Renault s.a.s.. Plus de 4 500 salariés ont adhéré à ce plan qui a pris fin en avril 2009. A la suite de ces départs, le Groupe a pris la décision de restructurer son implantation en région parisienne progressivement de 2009 à 2012. A ce titre, les coûts de restructuration 2009 comprennent une charge de 66 millions d'euros correspondant aux engagements de location sur les périodes d'inoccupation

des locaux. Les autres coûts de restructuration sont principalement liés à la prise en charge des mesures de restructuration de certaines activités et des mesures d'adaptation des effectifs, notamment en Espagne.

B – Résultat des cessions d'activités ou de participations opérationnelles, totales ou partielles, et autres résultats liés aux variations de périmètre

En 2010 le résultat des cessions d'activités correspond essentiellement au profit réalisé sur la cession des titres Nissan opérée dans le cadre de l'accord de coopération avec le groupe Daimler (voir « Faits marquants de l'exercice »).

En 2009 cette rubrique enregistre la cession d'une partie de l'activité Formule 1 du Groupe. Après avoir signé une lettre d'intention en décembre 2009, le 5 février 2010, Renault a signé un accord de partenariat stratégique pour sa participation future en Formule 1. Renault a ainsi transféré 75% de ses parts dans la filiale Renault F1 Team Ltd. A fin 2009, les effets de la cession ont été provisionnés à hauteur de 118 millions d'euros (essentiellement goodwill).

C – Résultat de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles (hors cessions de véhicules)

La vente de terrains et bâtiments en France, en Corée, en Belgique et en Espagne constitue l'essentiel du résultat de cession réalisé en 2010 comme en 2009.

D – Pertes de valeur des actifs immobilisés

En 2010 la réalisation de tests de perte de valeur des actifs immobilisés a conduit à la comptabilisation d'une charge de 159 millions d'euros (297 millions d'euros en 2009). En 2010, comme en 2009, ces pertes de valeur concernent pour l'essentiel les frais de développement de véhicules et d'organes de la gamme (deux véhicules en 2009, deux autres véhicules et un organe en 2010).

8 – RESULTAT FINANCIER

Les charges d'intérêts nettes de la période de 354 millions d'euros (353 millions d'euros en 2009) intègrent les intérêts des prêts de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement consentis dans le courant du premier semestre 2009.

Le prêt de 3 milliards d'euros consenti par l'Etat français a fait l'objet d'un premier remboursement à hauteur de 1 milliard d'euros en septembre 2010.

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Évolution de la juste valeur des titres participatifs (note 24-A)	(31)	(43)
Autres éléments	9	(8)
TOTAL	(22)	(51)

Les écarts de change enregistrés en autres éléments du résultat financier représentent en 2010 un produit de 5 millions d'euros (charge de 1 million d'euros en 2009).

9 – IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

Renault SA ayant opté pour le régime de l'intégration fiscale dès son origine, celui-ci constitue le régime fiscal de groupe sous lequel elle est imposée en France.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne.

A – Charge d'impôts courants et différés

Décomposition de la charge d'impôt

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Charge d'impôts courants	(340)	(172)
Produit (charge) d'impôts différés	282	24
Impôts courants et différés	(58)	(148)

La charge d'impôts courants provient des entités étrangères pour 274 millions d'euros en 2010 (156 millions d'euros en 2009).

Le montant des impôts courants décaissés par le Groupe au cours de l'exercice 2010 s'élève à 186 millions d'euros (192 millions d'euros en 2009).

B – Analyse de la charge d'impôt

(En millions d'euros)	2010	2009
Résultat avant impôt et part dans le résultat des entreprises associées	2 259	(1 359)
Taux d'impôt sur les bénéfices en vigueur en France	34,43%	34,43%
Produit (charge) d'impôt théorique	(778)	468
Effet des différences entre les taux locaux et le taux en vigueur en France	102	62
Crédits d'impôts	33	55
Impôts de distribution	(68)	63
Variation des impôts différés actifs non reconnus	(136)	(865)
Autres impacts ⁽¹⁾	789	69
Produit (charge) d'impôts courants et différés	(58)	(148)

(1) Cette ligne intègre principalement les effets suivants : différences permanentes, résultats taxés à taux réduits, coûts des redressements fiscaux et ajustements sur exercices antérieurs. En 2010 ce montant inclut un effet favorable de 650 millions d'euros lié à la taxation à taux réduit de la plus value de cession des titres B AB Volvo.

Jusqu'à fin 2009, compte tenu de l'absence de perspective de résultat taxable, le Groupe avait déprécié la totalité des impôts différés actifs nets de l'intégration fiscale France.

En 2010, les perspectives de résultats issues du plan 2011/2016 ont amené le Groupe à reconnaître une partie de ces impôts différés actifs nets. Cette reprise a été effectuée pour partie dans le résultat et pour partie dans les réserves consolidées (notes 9 C-2 et 11-B) en raison de l'origine respective des impôts concernés. La partie reprise en résultat explique la moindre charge présentée en « variation des impôts différés actifs non reconnus » (effet négatif de 177 millions en 2010 ; effet négatif de 771 millions d'euros en 2009).

C – Ventilation du solde net des impôts différés

C1 – Variation des impôts différés actifs et passifs

(En millions d'euros)	2010	2009
Impôts différés actifs	279	252
Impôts différés passifs	(114)	(132)
Solde net actif (passif) des impôts différés au 1^{er} janvier	165	120
Produit (charge) d'impôt différé en résultat net	282	24
Produit (charge) d'impôt différé en capitaux propres ⁽¹⁾	122	3
Ecart de conversion	11	10
Variation de périmètre et autres	-	8
Solde net actif (passif) des impôts différés au 31 décembre	580	165
<i>Dont impôts différés actifs</i>	<i>705</i>	<i>279</i>
<i>Dont impôts différés passifs</i>	<i>(125)</i>	<i>(114)</i>

(1) Principalement liée à la variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers, aux écarts actuariels et aux effets de la couverture partielle de l'investissement dans Nissan.

C2 – Analyse des actifs nets d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Impôts différés sur :		
Participations dans les entreprises associées	(116)	(39)
Immobilisations	(1 759)	(1 741)
Provisions et autres charges ou dépréciations déductibles lors de leur paiement	864	778
Déficits reportables	3 590	3 152
Autres	249	205
Total des impôts différés actifs et (passifs)	2 828	2 355
Impôts différés actifs non reconnus (note 9-C3)	(2 248)	(2 190)
Solde net actif (passif) des impôts différés comptabilisés	580	165

Sur les entités du périmètre de l'intégration fiscale en France, le solde net des impôts différés actifs non reconnus s'élève à 1 549 millions d'euros. Ces actifs non reconnus ont été générés à hauteur de 508 millions d'euros par des éléments figurant en

capitaux propres (principalement effets de la couverture partielle de l'investissement dans Nissan, des réévaluations d'instruments financiers et des écarts actuariels) et à hauteur de 1 041 millions d'euros par des éléments ayant impacté le résultat.

C3 – Analyse des actifs nets d'impôts différés non reconnus par date d'expiration

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actifs nets d'impôts différés reportables indéfiniment	2 159	2 129
Autres actifs nets d'impôts d'échéance supérieure à 5 ans	23	14
Autres actifs nets d'impôts d'échéance entre 1 et 5 ans	50	17
Autres actifs nets d'impôts d'échéance à moins d'un an	16	30
Total des actifs nets d'impôts différés non reconnus ⁽¹⁾	2 248	2 190
dont impôts différés sur déficits reportables	2 184	2 119
dont autres natures d'impôts différés	64	71

(1) Dont non reconnaissance des impôts différés actifs nets des entités de l'intégration fiscale française pour 1 549 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 1 505 millions d'euros au 31 décembre 2009 (note 9-C2).

10 – RESULTAT NET ET RESULTAT NET DILUE PAR ACTION

(En milliers d'actions)	2010	2009
Actions en circulation	292 127	284 937
Actions d'autocontrôle	(3 438)	(7 882)
Actions détenues par Nissan x part de Renault dans Nissan	(19 397)	(19 541)
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	269 292	257 514

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle ainsi que des actions Renault détenues par Nissan.

(En milliers d'actions)	2010	2009
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	269 292	257 514
Effet dilutif des <i>stock-options</i> et droits d'attribution d'actions gratuites	-	-
Nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action	269 292	257 514

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action, complété du nombre de *stock-options* et de droits d'attribution d'actions gratuites ayant un effet dilutif.

En 2010 les plans de *stock-options* et de droits d'attribution d'actions gratuites n'ont pas d'effet dilutif compte tenu du cours moyen de l'action Renault sur la période.

En 2009, tous les plans de *stock-options* et de droits d'attribution d'actions gratuites avaient été exclus du calcul du résultat net dilué par action en raison de la perte nette réalisée sur l'exercice.

11 – AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

A – Décomposition des autres éléments du résultat global

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	(14)	(45)
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		
Gains / (pertes) de la période	234	112
Reclassement en résultat net	24	-
Total écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	258	112
Couverture partielle de l'investissement dans Nissan		
Gains / (pertes) de la période	(280)	(43)
Reclassement en résultat net	38	-
Total couverture partielle de l'investissement dans Nissan	(242)	(43)
Couvertures de flux de trésorerie		
Gains / (pertes) de la période	(28)	(91)
Reclassement en résultat net	108	123
Total couvertures de flux de trésorerie	80	32
Actifs financiers disponibles à la vente		
Gains / (pertes) de la période	232	6
Reclassement en résultat net	-	-
Total actifs financiers disponibles à la vente	232	6
Part des entreprises associées dans les autres éléments du résultat global	2 110	(228)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	2 424	(166)

B – Effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global

<i>(En millions d'euros)</i>	Autres éléments du résultat global					
	2010			2009		
	Avant impôt	impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	(19)	5	(14)	(54)	9	(45)
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	258	-	258	112	-	112
Couverture partielle de l'investissement dans Nissan	(375)	133	(242)	(43)	-	(43)
Couvertures de flux de trésorerie	73	7	80	32	-	32
Actifs financiers disponibles à la vente	249	(17)	232	9	(3)	6
Part des entreprises associées dans les autres éléments du résultat global	2 116	(6)	2 110	(228)	-	(228)
TOTAL	2 302	122⁽¹⁾	2 424	(172)	6	(166)

(1) Dont 112 millions d'euros liés à la reconnaissance partielle des impôts différés actifs nets de l'intégration fiscale française (note 9-B).

4.2.7.4 Actifs et passifs d'exploitation, capitaux propres

12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

A – Immobilisations incorporelles

A1 – Immobilisations incorporelles au 31 décembre

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Frais de développement immobilisés	7 099	7 021
Goodwills	250	232
Autres immobilisations incorporelles	443	395
Valeurs brutes	7 792	7 648
Frais de développement immobilisés	(3 821)	(3 516)
Autres immobilisations incorporelles	(294)	(239)
Amortissements et dépréciations	(4 115)	(3 755)
Valeurs nettes	3 677	3 893

Les *goodwills* sont localisés principalement en Europe.

A2 – Variations de l'exercice

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Valeur au 31 décembre 2008	7 315	(3 002)	4 313
Acquisitions (note 27-C) / (dotations nettes)	720	(1 080)	(360)
(Cessions) / reprises sur cessions	(342)	342	-
Écart de conversion	23	(15)	8
Variation de périmètre et autres	(68)	-	(68)
Valeur au 31 décembre 2009	7 648	(3 755)	3 893
Acquisitions (note 27-C) / (dotations nettes)	751	(987)	(236)
(Cessions) / reprises sur cessions	(640)	639	(1)
Écart de conversion	30	(20)	10
Variation de périmètre et autres	3	8	11
Valeur au 31 décembre 2010	7 792	(4 115)	3 677

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles de 2010 se décomposent en 676 millions d'euros d'immobilisations produites, 75 millions d'euros d'immobilisations achetées (respectivement 585 et 133 millions d'euros en 2009). Elles comprennent également 9 millions d'euros de coûts d'emprunts capitalisés. Le taux de capitalisation des coûts d'emprunts est de 3,7 % en 2010.

Les amortissements et dépréciations de l'exercice 2010 comprennent une perte de valeur de 144 millions d'euros des frais de développement immobilisés principalement sur deux véhicules de la gamme et un organe (note 7-D).

A3 – Frais de recherche et développement constatés en résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Dépenses de recherche et développement	(1 728)	(1 643)
Frais de développement capitalisés	666	587
Amortissement des frais de développement immobilisés	(772)	(739)
TOTAL CONSTATE EN RESULTAT	(1 834)	(1 795)

B – Immobilisations corporelles**B1 – Immobilisations corporelles au 31 décembre**

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Terrains	594	596
Constructions	5 877	5 706
Outillages spécifiques	12 109	11 608
Matériels et autres outillages	9 879	9 836
Véhicules donnés en location	2 123	2 113
Autres immobilisations corporelles	871	613
Immobilisations en cours	793	991
Valeurs brutes	32 246	31 463
Terrains et constructions	(2 923)	(2 749)
Outillages spécifiques	(9 407)	(8 566)
Matériels et autres outillages	(7 055)	(6 704)
Véhicules donnés en location	(581)	(540)
Autres immobilisations corporelles	(776)	(610)
Amortissements et dépréciations	(20 742)	(19 169)
Immobilisations corporelles – valeurs nettes	11 504	12 294

Les amortissements et dépréciations de l'exercice 2010 comprennent une perte de valeur de 13 millions d'euros (note 7-D).

B2 – Variations de l'exercice

Au cours de l'exercice 2010, les variations sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31 décembre 2009	Acquisitions / (dotations)	(Cessions) / reprises sur cessions	Écart de conversion	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2010
Terrains	596	3	(17)	15	(3)	594
Constructions	5 706	244	(128)	64	(9)	5 877
Outillages spécifiques	11 608	694	(219)	104	(78)	12 109
Matériels et autres outillages	9 836	336	(213)	132	(212)	9 879
Véhicules donnés en location	2 113	695	(742)	18	39	2 123
Autres immobilisations corporelles	613	55	(80)	15	268	871
Immobilisations en cours ⁽¹⁾	991	(202)	(19)	20	3	793
Valeurs brutes ⁽²⁾	31 463	1 825	(1 418)	368	8	32 246
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(2 749)	(238)	83	(23)	4	(2 923)
Outillages spécifiques	(8 566)	(998)	176	(65)	46	(9 407)
Matériels et autres outillages	(6 704)	(635)	205	(79)	158	(7 055)
Véhicules donnés en location ⁽³⁾	(540)	(171)	156	(5)	(21)	(581)
Autres immobilisations corporelles	(610)	(42)	69	(11)	(182)	(776)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations	(19 169)	(2 084)	689	(183)	5	(20 742)
Terrains	596	3	(17)	15	(3)	594
Constructions	2 957	6	(45)	41	(5)	2 954
Outillages spécifiques	3 042	(304)	(43)	39	(32)	2 702
Matériels et autres outillages	3 132	(299)	(8)	53	(54)	2 824
Véhicules donnés en location	1 573	524	(586)	13	18	1 542
Autres immobilisations corporelles	3	13	(11)	4	86	95
Immobilisations en cours ⁽¹⁾	991	(202)	(19)	20	3	793
Valeurs nettes	12 294	(259)	(729)	185	13	11 504

(1) Les affectations des immobilisations en cours par catégorie d'immobilisation sont faites sur le flux d'acquisition.

(2) Les acquisitions de l'exercice 2010 comprennent 34 millions d'euros de coûts d'emprunts capitalisés sur l'exercice. Le taux de capitalisation est de 3,7 % en 2010.

(3) Le montant des dépréciations des véhicules donnés en location est de 154 millions d'euros au 31 décembre 2010 (155 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Les variations au titre de l'exercice 2010 s'analisent comme suit :

(En millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Valeur au 31 décembre 2009	31 463	(19 169)	12 294
Acquisitions / (dotations nettes)	1 825	(2 084)	(259)
(Cessions) / reprises sur cessions	(1 418)	689	(729)
Écart de conversion	368	(183)	185
Variation de périmètre et autres	8	5	13
Valeur au 31 décembre 2010	32 246	(20 742)	11 504

13 – TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES (HORS VEHICULES DONNES EN LOCATION)

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note 2-L).

A – Tests de dépréciation au niveau des actifs spécifiques aux véhicules et aux organes

La réalisation des tests de dépréciation sur les actifs spécifiques dédiés à des véhicules ou à des organes a conduit à la comptabilisation d'une dépréciation d'actifs pour 159 millions d'euros en 2010 (297 millions d'euros en 2009) Cette perte de valeur concerne deux modèles de la gamme et un organe et a été imputée en priorité sur les frais de développement activés.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur sur les actifs dédiés sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des volumes et des niveaux de marge. Pour les véhicules présentant le plus gros risque, une dégradation additionnelle de 15 % à 25 % de l'une ou l'autre des hypothèses retenues conduirait à l'équilibre entre les actifs à couvrir et la valeur d'utilité.

B – Tests de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie – Automobile

En 2010 comme en 2009, seule l'unité génératrice de trésorerie représentée par l'Europe a fait l'objet d'un test de dépréciation, en l'absence d'indice de perte de valeur sur le Brésil et la Corée. L'Europe est considérée comme une seule unité génératrice de trésorerie dans la mesure où l'outil industriel et la gamme de produits y constituent un ensemble cohérent. Cette cohérence résulte de la gestion par le Groupe de ses activités au sein de cette zone géographique : forte interpénétration des flux industriels, optimisation de l'utilisation des capacités de production, activités de recherche et développement centralisées, zones de commercialisation multiples des véhicules et pièces de rechange.

La valeur recouvrable retenue pour les tests de dépréciation pour chacune des unités génératrices de trésorerie correspond à la valeur d'utilité, déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Le calcul de la valeur d'utilité est effectué sur la base des hypothèses suivantes :

Europe	2010	2009
Durée du plan d'affaires	6 ans	5 ans
Taux de croissance à l'infini	1,5 %	1,5 %
Taux d'actualisation après impôts	8,2 %	8,2 %

En 2010, comme en 2009, les tests réalisés n'ont pas conduit à la constatation de pertes de valeur des actifs rattachés aux unités génératrices de trésorerie concernées.

Par ailleurs, un test de dépréciation a été effectué au niveau de l'Automobile, suivant les mêmes modalités que celles appliquées pour les unités génératrices de trésorerie.

Les hypothèses retenues pour l'Automobile sont les suivantes :

	2010	2009
Volumes de ventes attendus dans l'horizon projeté (en unités)	3 052 000	2 868 000
Taux de croissance à l'infini	1,5 %	1,5 %
Taux d'actualisation après impôts	8,2 %	8,2 %

En 2010, comme en 2009, le test réalisé n'a pas conduit à la constatation de pertes de valeur des actifs rattachés à l'Automobile.

Les variations des hypothèses de calcul montrent que pour couvrir les actifs, pour chaque facteur pris individuellement :

- la réduction des volumes à l'horizon projeté ne doit pas excéder 235 000 unités,
- le taux d'actualisation après impôts ne doit pas dépasser 12 %.

Avec un taux de croissance à l'infini proche de 0, la conclusion du test reste inchangée.

14 – PARTICIPATION DANS NISSAN

A – Méthode de consolidation de Nissan

Suite aux opérations décrites dans les « Faits marquants de l'exercice » Renault a légèrement réduit sa participation dans Nissan de 44,3% en 2009 à 43,4% en 2010. Renault et Nissan ont choisi d'édifier ensemble une alliance d'un type unique, composée de deux entreprises distinctes liées par une communauté d'intérêts et unies pour la performance. Les mécanismes de l'Alliance ont été conçus pour veiller au maintien des identités de marque et au respect de la culture de chacune des deux entreprises.

De cette volonté résultent notamment les dispositions de fonctionnement suivantes :

- Renault ne dispose pas de la majorité des droits de vote chez Nissan ;
- les termes des accords entre Renault et Nissan ne permettent à Renault, ni de nommer la majorité des membres du Conseil d'administration de Nissan, ni de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration de Nissan ; au 31 décembre 2010 comme en 2009, Renault dispose de quatre sièges sur un total de neuf au Conseil d'administration de Nissan ;
- Renault-Nissan b.v., détenue à 50% par Renault et à 50% par Nissan, est une structure collégiale de prise de décision de l'Alliance sur certains éléments stratégiques concernant l'un et l'autre groupe et dont les décisions s'imposent aussi bien à Renault qu'à Nissan. Elle ne permet pas à Renault de diriger les politiques financières et opérationnelles de Nissan. À ce titre, l'existence de Renault-Nissan b.v. ne peut être considérée comme établissant un contrôle contractuel de Renault sur Nissan ; depuis sa création, les sujets traités par Renault-Nissan b.v. sont restés dans ce cadre contractuel et ne témoignent pas d'un contrôle de Renault sur Nissan ;
- Renault ne peut utiliser ni orienter l'utilisation des actifs de Nissan comme il le fait pour ses propres actifs ;
- Renault n'accorde aucune garantie sur la dette de Nissan.

Au regard de ces éléments, Renault dispose d'une influence notable sur Nissan et de ce fait, comptabilise sa participation dans Nissan selon la méthode de mise en équivalence.

B – Comptes consolidés de Nissan retenus pour la mise en équivalence dans les comptes de Renault

Les comptes de Nissan retenus pour la mise en équivalence dans les comptes de Renault sont les comptes consolidés publiés en normes comptables japonaises – Nissan est coté à la Bourse de Tokyo – après retraitements pour les besoins de la consolidation de Renault.

Nissan publie trimestriellement ses comptes et clôt son exercice annuel au 31 mars. Pour les besoins de la consolidation de Renault, les résultats de Nissan sont pris en compte sur une base calendaire (résultats de janvier à décembre consolidés dans les comptes annuels de Renault).

Suite aux opérations décrites dans les « Faits marquants de l'exercice », Nissan détient 0,9% de ses propres titres au 31 décembre 2010 (3,0% au 31 décembre 2009). En conséquence, le pourcentage d'intérêt de Renault dans Nissan s'établit à 43,8% au 31 décembre 2010, à comparer à 45,7% au 31 décembre 2009.

C – Évolution de la valeur de la participation dans Nissan

<i>(En millions d'euros)</i>	Quote-part d'actif net			Goodwills net	Total
	Avant neutralisation ci-contre	Neutralisation à hauteur de la participation de Nissan dans Renault ⁽¹⁾	Net		
Au 31 décembre 2009	10 817	(962)	9 855	728	10 583
Résultat 2010	1 084	-	1 084	-	1 084
Dividende versé	(88)	-	(88)	-	(88)
Écart de conversion	1 756	-	1 756	162	1 918
Effets de la coopération Alliance / Daimler ⁽²⁾	(212)	(13)	(225)	(12)	(237)
Autres mouvements ⁽³⁾	85	-	85	-	85
Au 31 décembre 2010	13 442	(975)	12 467	878	13 345

(1) Nissan détient 15% de Renault depuis l'acquisition des titres en 2002, hors impacts postérieurs des rachats d'actions propres par Renault.

(2) Les effets sont décrits dans les « Faits marquants de l'exercice ».

(3) Les « autres mouvements » incluent les éventuels dividendes de Renault reçus par Nissan, la variation des écarts actuariels sur engagements de retraite, la variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers et l'évolution des titres d'autocontrôle de Nissan.

D – Évolution des capitaux propres de Nissan retraités pour les besoins de la consolidation de Renault

(En milliards de yens)	31 décembre 2009	Résultat 2010	Dividendes	Écart de conversion	Effets coopération Alliance Daimler ⁽¹⁾	Autres mouvements ⁽²⁾	31 décembre 2010
Capitaux propres – part du Groupe en normes japonaises	2 690	277	(21)	(190)	86	16	2 858
Retraitements pour les besoins de Renault :							
Réestimation de l'actif immobilisé	354	(2)					352
Provision pour engagements de retraite et autres avantages à long terme du personnel ⁽³⁾	(234)	32		2		26	(174)
Immobilisation des frais de développement	565	(25)					540
Impôts différés et autres retraitements ⁽⁴⁾	(225)		(1)	11	(5)	(19)	(239)
Actif net retraité pour les besoins de Renault	3 150	282	(22)	(177)	81	23	3 337
(En millions d'euros)							
Actif net retraité pour les besoins de Renault	23 660	2 468	(201)	3 940	639	198	30 704
Part de Renault	45,7%						43,8%
(avant neutralisation ci-dessous)	10 817	1 084	(88)	1 756	(212)	85	13 442
Neutralisation de la participation de Nissan dans Renault ⁽⁵⁾	(962)				(13)		(975)
Part de Renault dans l'actif net de Nissan	9 855	1 084	(88)	1 756	(225)	85	12 467

(1) Selon les opérations décrites dans les « Faits marquants de l'exercice ».

(2) Les « autres mouvements » incluent notamment la variation des écarts actuariels sur engagements de retraites, la variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers.

(3) Inclut la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres.

(4) Inclut l'élimination de la mise en équivalence de Renault par Nissan.

(5) Nissan détient 15% de Renault depuis l'acquisition des titres en 2002, hors impacts postérieurs des rachats d'actions propres par Renault.

E – Résultat net de Nissan en normes comptables japonaises

Nissan clôturant son exercice annuel au 31 mars, le résultat net de Nissan retenu en 2010 correspond à la somme du résultat net du dernier trimestre de l'exercice annuel 2009 et des trois premiers trimestres de l'exercice annuel 2010.

	De janvier à mars 2010		D'avril à juin 2010		De juillet à septembre 2010		D'octobre à décembre 2010		De janvier à décembre 2010	
	Dernier trimestre de l'exercice annuel 2009 de Nissan		1 ^{er} trimestre de l'exercice annuel 2010 de Nissan		2 ^{ème} trimestre de l'exercice annuel 2010 de Nissan		3 ^{ème} trimestre de l'exercice annuel 2010 de Nissan		Période retenue pour la consolidation de Renault	
	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)
Résultat net – part du Groupe	(12)	(92)	107	908	102	919	80	714	277	2 449

(1) Conversion au taux de change moyen 2010 de chaque trimestre.

F – Éléments financiers de Nissan en normes IFRS

Les éléments financiers présentés ci-après correspondent aux données de Nissan retraitées pour le compte de Renault pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010. Les retraitements opérés intègrent les retraitements d'harmonisation de normes comptables et les ajustements de juste valeur des actifs et passifs pratiqués par Renault lors des acquisitions intervenues en 1999 et 2002.

	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)
Chiffre d'affaires 2010	8 460	72 645
Résultat net 2010 ⁽²⁾	304	2 613
Capitaux propres au 31 décembre 2010	3 618	33 299
Total bilan au 31 décembre 2010	11 025	101 472

(1) Conversion au taux de change moyen 2010, soit 116 yens pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 31 décembre 2010, soit 109 yens pour 1 euro pour les données de bilan.

(2) Le résultat net présenté n'intègre pas la contribution de Renault au résultat de Nissan.

G – Couverture de l'investissement dans Nissan

Depuis 1999, le Groupe couvre partiellement le risque de change yen/euro lié à son investissement dans Nissan.

Au 31 décembre 2010, ces opérations de couverture s'élèvent à 148 milliards de yens (1 362 millions d'euros). Elles sont composées d'EMTN émis en yens pour 13 milliards (120 millions d'euros) et d'emprunts obligataires émis en yens sur le marché japonais du Samourai pour 135 milliards (1 242 millions d'euros).

Elles ont dégagé des écarts de change défavorables pour 413 millions d'euros en 2010 (43 millions d'euros défavorables en 2009). Après prise en compte des impôts différés et des éléments recyclés en résultat suite à la cession de titres Nissan, l'effet net défavorable, soit (242) millions d'euros, a été comptabilisé dans les réserves de conversion du Groupe (note 20-E).

H – Valorisation de la participation de Renault dans Nissan sur la base du cours de Bourse

Sur la base du cours de Bourse de l'action Nissan au 31 décembre 2010, soit 773 yens par action, la participation de Renault dans Nissan est valorisée à 13 959 millions d'euros (12 190 millions d'euros au 31 décembre 2009 sur la base d'un cours à 810 yens par action).

I – Opérations entre le groupe Renault et le groupe Nissan

Renault et Nissan conduisent des actions communes dans le domaine du développement des véhicules et organes, des achats, des moyens de production et de distribution.

La coopération entre les deux Groupes en 2010 se fait principalement :

Sur le plan des investissements communs

Renault et Nissan partagent les coûts de développement et les investissements pour la production de boîtes de vitesses et de moteurs.

Depuis 2007, les deux Groupes réalisent des investissements communs pour la fabrication de véhicules Logan. Ce type de coopération a été étendu à l'Afrique du Sud où le groupe Nissan produit Sandero depuis 2009.

Sur le plan de la fabrication de véhicules

Au Brésil, dans son usine de Curitiba, Renault fournit à Nissan une prestation d'assemblage de ses modèles Frontier et Livina. 18 000 véhicules ont ainsi été assemblés en 2010.

La fabrication du double badge Clio/Platina par l'usine Nissan d'Aguascalientes (Mexique) et de l'Aprio (gamme Logan) par l'usine Renault de Curitiba à destination du marché mexicain a été suspendue.

En 2010, Renault Samsung Motors a produit 50 000 SM3 badgés Nissan que ce dernier achète et revend dans son réseau (essentiellement en Russie et au Moyen-Orient).

Sur le plan des véhicules utilitaires, Nissan a produit sur l'exercice 41 000 Trafic dans son usine de Barcelone, dont 13 % sont vendus dans le réseau Nissan. De son côté, Renault a produit 1 000 Interstar (Master badgés Nissan) que ce dernier achète et vend dans son réseau. La fin de vie du modèle et le lancement du nouveau modèle dérivé du Nouveau Master, prévu en 2011, expliquent la faiblesse de ce volume.

Sur le plan de la vente d'organes

En Europe, le groupe Renault produit dans son usine de Cléon des moteurs communs de l'Alliance destinés aux véhicules Nissan Qashqai et X-Trail pour les usines de Nissan au Japon et au Royaume-Uni. Renault livre également les usines Nissan de Sunderland au Royaume-Uni, de Barcelone en Espagne, de Saint-Pétersbourg en Russie en boîtes de vitesses et moteurs produits par les usines de Cacia au Portugal, de Valladolid et Séville en Espagne, de Cléon en France et de Pitesti en Roumanie. En 2010 l'usine Renault de Séville a démarré la production des boîtes de vitesses assemblées sur la nouvelle

Micra produite par Nissan dans l'usine créée par l'Alliance à Chennai (Inde). De même, elle a débuté la production de boîtes de vitesses et de moteurs pour Nissan suite au transfert du Japon vers l'usine de Barcelone de la production européenne du monospace NV200.

En Amérique du Sud, Renault livre des boîtes de vitesses produites par sa filiale Cormecanica vers les usines de Nissan principalement au Mexique, en Indonésie, au Brésil et en Chine. Ces livraisons concernent les modèles Nissan Micra, Note et Qashqai. Renault livre également des boîtes de vitesses à Nissan pour ses usines du Japon, de Chine, d'Afrique du Sud, d'Indonésie, du Vietnam et de Thaïlande. Au total, Renault a livré 765 000 boîtes de vitesses et 262 000 moteurs en 2010.

En Corée du Sud, Nissan livre à Renault Samsung Motors des organes mécaniques et des pièces entrant dans la fabrication des SM3, SM5, SM7 et Koleos.

Par ailleurs, Renault utilise le moteur V6 essence 3,5 litres de Nissan pour Laguna et Espace, des pignons de boîtes Nissan pour la gamme Mégane et des boîtes de vitesses automatiques et de transmissions à variations continues pour Mégane et Espace. Renault utilise également un moteur 2,0 litres développé en commun avec Nissan pour Laguna et Clio. En 2010, Nissan a commencé la fourniture de ponts-arrière pour Duster.

Sur le plan commercial

Au niveau européen, des *Group Offices* ont été mis en place, sous la responsabilité de Renault, afin de faciliter l'échange des meilleures pratiques. Au niveau local, des *Group Offices* communs ont été créés, sous la responsabilité de Renault, dans quatre pays d'Europe : France, Royaume-Uni, Espagne et Italie, tout en conservant des opérations *front-office* séparées.

En Europe, Renault assure la commercialisation des véhicules Nissan en ex-Yougoslavie essentiellement. Parallèlement, en Amérique du Sud, Renault commercialise les véhicules Nissan en Argentine.

De son côté, Nissan assure la commercialisation de véhicules Renault au Japon, en Australie et dans les pays du Golfe.

Sur le plan financier

À partir des salles de marché de Lausanne et Singapour, Renault Finance intervient, en complément de son activité pour Renault, comme contrepartie du groupe Nissan en ce qui concerne la négociation d'instruments financiers à des fins de couverture des risques de change, taux et matières premières. Sur le marché du change, Renault Finance a réalisé en 2010 pour environ 22,6 milliards d'euros d'opérations de change pour le compte de Nissan. Les opérations de dérivés de change, taux et matières premières réalisées pour le compte de Nissan sont enregistrées au prix de marché et viennent s'inscrire dans les positions gérées par Renault Finance.

Relations avec le Financement des ventes

Le Financement des ventes contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale, principalement en Europe. En 2010, le sous-groupe consolidé RCI a comptabilisé 72 millions d'euros de produits de commissions et intérêts en provenance de Nissan.

Au total en 2010

Les ventes réalisées par Renault à Nissan et les achats effectués par Renault auprès de Nissan sont estimés à, respectivement, environ 1 600 et 1 400 millions d'euros.

Enfin, il faut rappeler que les actions communes dans le domaine des achats et d'autres fonctions support (informatique, etc.) se traduisent directement dans les comptes de Renault et Nissan et ne génèrent donc pas de flux financiers entre les deux Groupes.

15 – PARTICIPATIONS DANS LES AUTRES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les participations dans les autres entreprises associées s'analysent comme suit :

- valeur au bilan de 854 millions d'euros au 31 décembre 2010 (1 501 millions d'euros au 31 décembre 2009)
- part dans le résultat des autres entreprises associées de 205 millions d'euros en 2010 (perte de 659 millions d'euros en 2009).

La mise en équivalence d'AB Volvo et d'AvtoVAZ représente l'essentiel de ces montants.

A – AB Volvo

AB Volvo clôture son exercice annuel au 31 décembre.

A1 – Évolution de la valeur de la participation dans AB Volvo

(En millions d'euros)	Quote-part d'actif net	Goodwill net	Total
Au 31 décembre 2009	1 225	35	1 260
Résultat 2010	214	-	214
Dividende versé	-	-	-
Effets de la cession des titres B AB Volvo	(1 003)	(28)	(1 031)
Rachat par AB Volvo de ses propres actions	-	-	-
Écart de conversion, écarts actuariels et réévaluation des instruments financiers	69	6	75
Au 31 décembre 2010	505	13	518

Comme expliqué dans les « Faits marquants de l'exercice », le Groupe a cédé en octobre 2010 la totalité des actions B qu'il détenait dans AB Volvo, soit 302 916 milliers d'actions représentant 14,2% du capital et 3,8% des droits de vote dans AB Volvo. Après prise en compte des actions propres détenues par AB Volvo soit 4,8 % de ses propres titres (inchangé par rapport au 31 décembre 2009), le pourcentage d'intérêt de Renault dans AB Volvo s'établit désormais à 6,8% à comparer à 21,8 % au 31 décembre 2009. Les contributions relatives aux trois premiers trimestres de l'année 2010 ont été calculées en appliquant un taux de détention de 21,8 %, seule la contribution réalisée postérieurement à la cession des titres (dernier trimestre 2010) a été arrêtée avec le nouveau taux de détention.

Sur la base du cours de bourse de l'action d'AB Volvo au 31 décembre 2010, soit 115 couronnes suédoises par action A, la participation de Renault dans AB Volvo est valorisée à 1 778 millions d'euros.

A2 – Évolution des capitaux propres d'AB Volvo retraités pour les besoins de la consolidation de Renault

(En millions d'euros)	31 décembre 2009	Résultat 2010	Dividendes	Effets de la cession des titres B	Autres mouvements	31 décembre 2010
Capitaux propres – part du Groupe	6 477	1 138			540	8 155
Retraitements pour les besoins de Renault	(856)	82			4	(770)
Actif net retraité pour les besoins de Renault	5 621	1 220			544	7 385
Part de Renault dans l'actif net d'AB Volvo	1 225	214	-	(1 003)	69	505

Les retraitements opérés pour les besoins de Renault correspondent essentiellement à l'annulation des *goodwills* existants dans les comptes d'AB Volvo lors de la prise de participation de Renault dans AB Volvo et à la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres.

A3 – Éléments financiers d'AB Volvo en normes IFRS

Les éléments financiers 2010 d'AB Volvo, établis en conformité avec les normes IFRS et tels que publiés par AB Volvo, se résument comme suit :

	(En millions de couronnes suédoises)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)
Chiffre d'affaires 2010	264 749	27 730
Résultat net 2010	11 212	1 174
Capitaux propres au 31 décembre 2010	74 121	8 267
Total bilan au 31 décembre 2010	318 007	35 471

(1) Conversion au taux de change moyen 2010, soit 9,55 couronnes suédoises pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 31 décembre 2010, soit 8,97 couronnes suédoises pour 1 euro pour les données de bilan.

A4 – Opérations entre le groupe Renault et le groupe AB Volvo

Il n'y a pas eu d'opération commune significative entre le groupe Renault et le groupe AB Volvo en 2010.

B - AVTOVAZ

AvtoVAZ clôture son exercice annuel au 31 décembre. Pour les besoins de la consolidation de Renault, les comptes d'AvtoVAZ sont intégrés avec un décalage de 3 mois du fait des contraintes existantes en termes de délai de production des informations financières. En conséquence, le résultat net d'AvtoVAZ retenu dans les comptes du groupe sur l'année 2010 correspond à la somme du résultat net du dernier trimestre de l'exercice annuel 2009 et des trois premiers trimestres de l'exercice annuel 2010.

B1 – Évolution de la valeur de la participation dans AvtoVAZ

(En millions d'euros)	Quote-part d'actif net
Au 30 septembre 2009	119
Résultat du 1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010	(21)
Dividende versé	-
Rachat par AvtoVAZ de ses propres actions	-
Écart de conversion, écarts actuariels et réévaluation des instruments financiers	(7)
Au 30 septembre 2010	91

Le pourcentage d'intérêt de Renault dans AvtoVAZ s'établit à 25,0% au 31 décembre 2010, inchangé par rapport au 31 décembre 2009.

La contribution enregistrée au titre de l'année 2010 est en forte progression par rapport à 2009 (une perte de 370 millions d'euros avait été constatée en 2009 au titre de la période 1^{er} octobre 2008 / 30 septembre 2009). Le groupe AvtoVAZ bénéficie du redémarrage du marché automobile en Russie, lié en partie à la mise en place d'un programme de primes à la casse. Toutefois, les dépréciations d'actifs corporels constatées en 2009 ont été maintenues en 2010.

Le 15 juillet 2010, les actionnaires d'AvtoVAZ (Renault, Russian Technologies et Troïka Dialog) ont signé l'accord définitif sur les moyens à mettre en œuvre et les principales étapes à respecter afin de restructurer et recapitaliser AvtoVAZ. Renault conservera son taux de participation de 25% plus une action dans le capital d'AvtoVAZ. Renault investira d'ici 2012 l'équivalent de 240 millions d'euros, contribuera ainsi à la fabrication de nouveaux modèles sur une nouvelle ligne dédiée à la plateforme Logan (plate-forme d'une capacité maximale de 350 000 véhicules par an utilisée à hauteur de 75% par l'Alliance Renault Nissan) et assistera AvtoVAZ dans ces développements.

Sur la base du cours de bourse de l'action d'AvtoVAZ au 30 septembre 2010, soit 26,8 roubles par action ordinaire et 5,19 roubles par action préférentielle, la participation de Renault dans AvtoVAZ est valorisée à 238 millions d'euros (124 millions d'euros au 30 septembre 2009 sur la base du cours de 14,7 roubles par action ordinaire et 3 roubles par action préférentielle).

Au 31 décembre 2010, la valorisation boursière (318 millions d'euros) est supérieure de 227 millions d'euros à la valeur d'AvtoVAZ dans les comptes de Renault. Le Groupe n'a pas enregistré de dépréciation.

B2 – Évolution des capitaux propres d'AvtoVAZ retraités pour les besoins de la consolidation de Renault

(En millions d'euros)	1 ^{er} octobre 2009	Résultat du 1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010	Dividendes	Autres mouvements	30 septembre 2010
Capitaux propres – part du Groupe	444	(84)	-	(26)	334
Retraitements pour les besoins de Renault	30	-	-	-	30
Actif net retraité pour les besoins de Renault	474	(84)	-	(26)	364
Part de Renault dans l'actif net d'AvtoVAZ	119	(21)	-	(7)	91

Les retraitements opérés pour les besoins de Renault correspondent essentiellement à la valorisation d'incorporels (marque « Lada ») et à la mise à la juste valeur de passifs financiers.

B3 – Eléments financiers d'AvtoVAZ en normes IFRS

A titre d'information, les éléments financiers d'AvtoVAZ pour l'exercice 2009 clos le 31 décembre et les trois premiers trimestres de l'exercice annuel 2010, établis en conformité avec les normes IFRS et tels que publiés par AvtoVAZ, se résument comme suit :

Exercice 2009	(En millions de roubles)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)
Chiffre d'affaires 2009	92 043	2 085
Résultat net 2009	(49 214)	(1 115)
Capitaux propres au 31 décembre 2009	11 868	275
Total bilan au 31 décembre 2009	121 200	2 809

(1) Conversion au taux de change moyen 2009, soit 44,14 roubles pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 31 décembre 2009, soit 43,15 roubles pour 1 euro, pour les données de bilan.

De janvier à septembre 2010	(En millions de roubles)	(En millions d'euros ⁽²⁾)
Chiffre d'affaires de janvier à septembre 2010	95 691	2 405
Résultat net de janvier à septembre 2010	2 916	73
Capitaux propres au 30 septembre 2010	14 656	352
Total bilan au 30 septembre 2010	126 461	3 033

(2) Conversion au taux de change moyen de janvier à septembre 2010, soit 39,79 roubles pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 30 septembre 2010, soit 41,69 roubles pour 1 euro pour les données de bilan.

B4 – Opérations entre le groupe Renault et le groupe AvtoVAZ

Il n'y a pas eu d'opération commune significative entre les groupes Renault et AvtoVAZ en 2010.

16 – STOCKS

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Matières premières et fournitures	1 058	916
En-cours de production	263	237
Produits finis	3 246	2 779
Valeur nette totale	4 567	3 932
dont valeur brute ⁽¹⁾	5 049	4 450
dont dépréciation ⁽²⁾	(482)	(518)

(1) Dont valeur brute des véhicules d'occasion de 1 005 millions d'euros au 31 décembre 2010 (929 millions d'euros au 31 décembre 2009).

(2) Dont dépréciation des véhicules d'occasion de 143 millions d'euros au 31 décembre 2010 (129 millions d'euros au 31 décembre 2009).

17 – CREANCES DE FINANCEMENT DES VENTES

A – Créances de financement des ventes par nature

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances sur le réseau de distribution	4 535	4 326
Crédits à la clientèle finale	11 665	11 118
Opérations de crédit-bail et assimilées	4 017	3 811
Valeur brute	20 217	19 255
Dépréciation	(941)	(1 012)
Valeur nette	19 276	18 243

Le Financement des ventes a procédé à plusieurs opérations de titrisation (France, Italie, Allemagne et Royaume Uni) portant sur des créances sur le réseau de distribution et sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules *ad hoc*. Ces opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, la totalité du risque étant conservée par le Groupe. Le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenues au bilan s'élève à 7 247 millions d'euros au 31 décembre 2010 (7 441 millions d'euros au 31 décembre 2009). Un passif de 3 775 millions d'euros a été comptabilisé au 31 décembre 2010 (3 812 millions d'euros au 31 décembre 2009) en autres dettes représentées

par un titre, correspondant aux titres émis lors de ces opérations de titrisation. La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part de titres conservée par RCI Banque. Le rehaussement de crédit correspond aux titres souscrits par les filiales cédant les créances afin d'optimiser la notation des titres émis. Certains titres souscrits par RCI Banque peuvent être mobilisés auprès de la Banque Centrale Européenne et constituent de ce fait une réserve de liquidité. Dans ce cadre, au 31 décembre 2010, RCI Banque a donné en garantie 2 832 millions d'euros (3 892 millions d'euros au 31 décembre 2009) à la Banque Centrale Européenne, sous forme de titres de véhicules de titrisations pour 2 749 millions et de créances de financement des ventes pour 83 millions d'euros (3 611 millions d'euros et 281 millions d'euros au 31 décembre 2009). Sur cette réserve de liquidité, RCI Banque a utilisé 450 millions d'euros au 31 décembre 2010 (2 000 millions d'euros au 31 décembre 2009) comptabilisé en emprunts auprès des établissements de crédit dans les dettes de financement des ventes (note 24).

Par ailleurs, au 31 décembre 2010, RCI Banque a apporté en garantie à la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) des créances pour une valeur comptable de 1 658 millions d'euros (1 978 millions d'euros au 31 décembre 2009) en contrepartie d'un financement de 824 millions d'euros (1 084 millions d'euros au 31 décembre 2009), comptabilisé en emprunts auprès des établissements de crédit dans les dettes de financement des ventes (note 24).

La juste valeur des créances de financement est de 19 448 millions d'euros au 31 décembre 2010 (18 333 millions d'euros au 31 décembre 2009). Elle a été estimée en actualisant les flux futurs, au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés à la date de clôture.

B – Échéancier des créances de financement des ventes

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
- 1 an	11 052	10 507
1 à 5 ans	8 190	7 692
+ 5 ans	34	44
Total des créances de financement des ventes – valeur nette	19 276	18 243

C – Analyse des créances de financement des ventes échues en valeur brute

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances échues dépréciées ⁽¹⁾	702	800
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	21	31
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	52	59
<i>Entre 90 et 180 jours</i>	56	80
<i>Plus de 180 jours</i>	573	630
Créances échues non dépréciées	16	14
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	16	2
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	-	10
<i>Entre 90 et 180 jours</i>	-	1
<i>Plus de 180 jours</i>	-	1

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes dépréciées totalement ou partiellement sur une base individuelle.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'activité de financement des ventes est représentée par la valeur nette comptable des créances de financement des ventes augmentée du montant des engagements de financement en faveur de la clientèle qui figurent dans les engagements hors bilan donnés (note 29-A).

Le risque est minoré par les garanties sur la clientèle dont le montant est inclus dans les engagements hors bilan reçus (note 29-B). En particulier, les garanties détenues qui se rattachent à des créances de financement des ventes échues ou dépréciées sont de 462 millions d'euros au 31 décembre 2010 (607 millions d'euros au 31 décembre 2009).

A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues ou non dépréciées. De plus, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

D – Evolution de la dépréciation des créances de financement des ventes

<i>(En millions d'euros)</i>	
Valeur au 31 décembre 2009	(1 012)
Dotations	(421)
Reprises pour consommation	268
Reprises de reliquats non consommés	241
Ecart de conversion et autres mouvements	(17)
Valeur au 31 décembre 2010	(941)

18 – CREANCES CLIENTS DE L'AUTOMOBILE

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Valeur brute	1 432	1 234
Dépréciation	(103)	(137)
VALEUR NETTE	1 329	1 097

Ce poste exclut les créances qui font l'objet, en France et dans certains pays d'Europe, d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe lorsque le risque de non recouvrement est transféré à ces sociétés. Ces créances sont alors incluses dans les créances de financement des ventes. Dans le cas où ce risque n'est pas transféré, bien que les créances soient juridiquement cédées, elles demeurent incluses dans les créances clients de l'Automobile par la contrepartie de passifs financiers (autres dettes porteuses d'intérêts). Cette règle s'applique également aux créances cédées à un tiers externe au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Le montant des créances clients ainsi maintenues au bilan n'est pas significatif sur les périodes présentées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle de l'Automobile et le chiffre d'affaires réalisé avec un client externe donné n'excède pas 10% du chiffre d'affaires total du Groupe.

La juste valeur des créances clients de l'Automobile est égale à leur valeur nette comptable, compte tenu des échéances à court terme.

19 – AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

(En millions d'euros)	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Charges diverses constatées d'avance	59	183	242	68	218	286
Créances fiscales (hors impôts courants)	8	852	860	14	846	860
Autres créances	262	561	823	206	477	683
Titres contrôlés et non consolidés	106	-	106	136	-	136
Dérivés sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	-	8	8	-	-	-
Dérivés sur opérations de financement du Financement des ventes	-	81	81	-	95	95
TOTAL	435	1 685	2 120	424	1 636	2 060
<i>dont valeur brute</i>	<i>584</i>	<i>1 725</i>	<i>2 309</i>	<i>573</i>	<i>1 672</i>	<i>2 245</i>
<i>dont dépréciation</i>	<i>(149)</i>	<i>(40)</i>	<i>(189)</i>	<i>(149)</i>	<i>(36)</i>	<i>(185)</i>

20 – CAPITAUX PROPRES

A – Capital social

Les augmentations de capital intervenues au cours de la période sont décrites dans les « Faits marquants de l'exercice ».

Le nombre total d'actions ordinaires émises et intégralement libérées au 31 décembre 2010 est de 295 722 milliers d'actions avec une valeur nominale de 3,81 euros par action (valeur nominale identique au 31 décembre 2009).

Les actions d'autocontrôle ne donnent pas droit à dividende. Elles représentent 0,98% du capital de Renault au 31 décembre 2010 (1,59% au 31 décembre 2009).

Le groupe Nissan, via sa filiale détenue à 100% Nissan Finance Co. Ltd., détient 15% du capital de Renault (actions sans exercice de droit de vote).

B – Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital destinée à en optimiser le coût.

Le Groupe gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés par rapport à 2009.

Le suivi des objectifs du Groupe est réalisé différemment selon les secteurs opérationnels.

Le Groupe gère le capital de l'Automobile en utilisant un ratio, égal à l'endettement net de l'Automobile divisé par la somme des capitaux propres. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors exploitation, porteurs d'intérêts diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières ou les prêts du secteur. Les capitaux propres sont ceux qui figurent au bilan du Groupe. Ce ratio se situe à 6,3% au 31 décembre 2010 (35,9% au 31 décembre 2009).

Le Financement des ventes est soumis au respect de ratios réglementaires propres à l'activité bancaire. Dans ce cadre, ce secteur respecte en permanence un ratio de solvabilité d'au moins 8 % (rapport entre les fonds propres y compris les emprunts subordonnés et le total des actifs pondérés du risque).

Enfin, le Groupe couvre partiellement son investissement dans Nissan (note 14-G).

C – Titres d’autocontrôle

En application des dispositions adoptées lors des Assemblées générales, le Conseil d’administration a décidé d’affecter les actions détenues par Renault intégralement aux plans d’options d’achat et de souscription d’actions en cours consentis aux cadres et dirigeants du Groupe.

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Montant des titres d’autocontrôle (en millions d’euros)	145	229
Nombre de titres d’autocontrôle	2 895 381	4 523 725

Sur l’exercice 2010, Renault a cédé plus de 1 628 milliers de titres d’autocontrôle pour un prix de cession de 60 millions d’euros, dégageant un résultat de cession de (24) millions d’euros enregistré en capitaux propres.

D – Distributions

L’Assemblée générale mixte des actionnaires du 30 avril 2010 a décidé de ne pas distribuer de dividende (aucune distribution en 2009).

E – Écart de conversion

La variation de l’écart de conversion constatée sur la période s’analyse comme suit :

(En millions d’euros)	2010	2009
Écart de conversion constaté sur la valeur de la participation dans Nissan ⁽¹⁾	1 923	(365)
Effet net d’impôts des opérations de couverture partielle de l’investissement dans Nissan (note 14-G)	(242)	(43)
TOTAL DE L’ECART DE CONVERSION RELATIF A NISSAN	1 681	(408)
Autres variations de l’écart de conversion	354	81
VARIATION TOTALE DE L’ECART DE CONVERSION	2 035	(327)

(1) Dont 5 millions d’euros recyclés en résultat en 2010 suite à la cession de titres Nissan et présentés sur la ligne « effets de la coopération Alliance / Daimler » en note 14-C .

En 2010 comme en 2009, les autres variations de l’écart de conversion proviennent pour l’essentiel des effets de l’évolution de la couronne suédoise et du won coréen par rapport à l’euro.

F – Réserve de réévaluation des instruments financiers

F1 – Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers

Les montants indiqués ci-dessous sont présentés nets des effets d’impôt.

(En millions d’euros)	Couvertures de flux de trésorerie	Instruments financiers disponibles à la vente	Total
Solde au 31 décembre 2009 ⁽¹⁾	(139)	30	(109)
Variations de juste valeur en capitaux propres	(45)	257	212
Transfert en résultat ⁽²⁾	133	(1)	132
Solde au 31 décembre 2010 ⁽¹⁾	(51)	286	235

(1) L’échéancier de transfert en résultat de la réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie est détaillé en note F3 ci-après.

(2) La décomposition du transfert en résultat des montants relatifs aux couvertures de flux de trésorerie est détaillée en note F2 ci-après.

F2 – Décomposition du transfert en résultat de la partie de la réserve de réévaluation des instruments financiers relative aux couvertures de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	2010	2009
Marge opérationnelle	108	189
Autres produits et charges d'exploitation	-	-
Résultat financier	-	(1)
Part dans le résultat des entreprises associées	25	60
Impôts courants et différés	-	(65)
Montant total transféré en résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie	133	183

F3 – Echancier de transfert en résultat de la réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Moins d'un an	2	(44)
Plus d'un an	(36)	(70)
Réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie hors entreprises associées	(34)	(114)
Réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie des entreprises associées	(17)	(25)
Total de la réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie	(51)	(139)

Cet échéancier est construit sur la base des échéances contractuelles des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture.

G – Plans d'options et d'attribution d'actions gratuites

Le Conseil d'administration attribue périodiquement depuis octobre 1996 aux cadres et dirigeants du Groupe des options d'achat d'actions et des options de souscription d'actions à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

En 2010, comme en 2009, aucun nouveau plan d'option ou d'attribution d'actions gratuites n'a été mis en place. Les plans mis en place sur les exercices antérieurs intègrent depuis 2006 des critères de conditions de performance qui déterminent le nombre d'options ou d'actions gratuites accordées aux bénéficiaires.

G1 – Variation du nombre d'options sur actions détenues par les membres du personnel

	2010			2009		
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Cours moyen pondéré de l'action aux dates d'attributions et de levées (en euros)	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Cours moyen pondéré de l'action aux dates d'attributions et de levées (en euros)
Restant à lever au 1^{er} janvier	10 977 350	67		11 703 615	67	
Attribuées	-			-	-	-
Levées	-			-	-	-
Perdus	(589 648)	54	N/A	(726 265)	63	N/A
Restant à lever au 31 décembre	10 387 702	68		10 977 350	67	

G2 – Options et droits d'attribution d'actions gratuites restant en circulation au 31 décembre 2010

N° de plan	Type de plan	Date d'attribution	Prix d'exercice (en euros)	Options restant à lever	Période d'exercice
Plan 7	Options d'achat	18 décembre 2001	48,97	912 720	19 décembre 2006 – 17 décembre 2011
Plan 8	Options d'achat	5 septembre 2002	49,21	1 497 686	6 septembre 2007 – 4 septembre 2012
Plan 9	Options d'achat	8 septembre 2003	53,36	1 567 056	9 septembre 2007 – 7 septembre 2011
Plan 10	Options de souscription	14 septembre 2004	66,03	2 031 350	15 septembre 2008 – 13 septembre 2012
Plan 11	Options de souscription	13 septembre 2005	72,98	1 489 900	14 septembre 2009 – 12 septembre 2013
Plan 12	Options de souscription	4 mai 2006 et 12 mai 2006 et 30 juin 2006	87,98	1 332 084	5 mai 2010 – 5 mai 2014
Plan 13	Options de souscription	4 mai 2006 et 12 mai 2006 et 17 juillet 2006	87,98	-	5 mai 2010 – 5 mai 2014 ⁽¹⁾
Plan 13 bis	Actions gratuites	12 mai 2006 et 17 juillet 2006	-	-	5 mai 2012 ⁽¹⁾
Plan 14	Options de souscription	5 décembre 2006 et 19 février 2007	93,86	1 556 906	6 décembre 2010 – 4 décembre 2014
Plan 15	Options de souscription	5 décembre 2007 et 25 janvier 2008	96,54	-	6 décembre 2011 – 5 décembre 2015 ⁽¹⁾
Plan 16	Options de souscription	5 décembre 2007 et 25 janvier 2008	96,54	-	6 décembre 2011 – 5 décembre 2015 ⁽¹⁾
Plan 16 bis	Actions gratuites	5 décembre 2007 et 25 janvier 2008	-	-	6 décembre 2013 ⁽¹⁾

(1) Les conditions de performance liées au Renault Contrat 2009 n'ayant pas été atteintes, les plans d'attribution d'actions gratuites ou d'options de souscription d'actions sont devenus caducs.

H – Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions ne concernent que des plans de *stock-options* et d'attribution d'actions gratuites consentis au personnel.

Valorisation des plans

Les options attribuées au titre de ces plans ne sont acquises qu'après une période fixée à cinq ans pour les plans n°7 et 8, et à 4 ans pour les plans n° 9 à 16. Pour les plans d'options, la période d'exercice suivant la période d'acquisition s'étale sur 5 ans pour les plans n°7 et 8 et sur 4 ans pour les plans n° 9 à 16. Par ailleurs, la perte du bénéfice des options ou droits d'attribution d'actions gratuites est conforme aux dispositions réglementaires, avec perte totale en cas de démission, et décision au cas par cas pour les départs à l'initiative de l'entreprise.

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial adapté pour lequel est anticipé un exercice des options ou droits d'attribution réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est une volatilité implicite à la date d'attribution. Le dividende utilisé est déterminé sur la base du plan de versement de dividendes annoncé au moment de la valorisation de chaque plan.

Ces plans ont été valorisés comme suit :

N° de plan	Valorisation initiale (En milliers d'euros)	Juste valeur unitaire	Charge 2010 (En millions d'euros)	Charge 2009 (En millions d'euros)	Prix de l'action à date d'attribution (En euros)	Volatilité	Taux d'intérêt	Prix d'exercice (En euros)	Durée	Dividende par action (En euros)
Plan 9	32 820	18,15	-	-	55,40	33,0 %	3,79 %	53,36	4-8 ans	1,15
Plan 10	39 870	19,75	-	-	69,05	27,0 %	3,71 %	66,03	4-8 ans	1,40
Plan 11	22 480	14,65	-	(4)	72,45	23,5 %	2,68 %	72,98	4-8 ans	1,80
Plan 12 ⁽¹⁾	17 324	16,20	(2)	(4)	87,05	28,1 %	3,90 %	87,98	4-8 ans	2,40 – 4,50
Plan 13 ⁽¹⁾	36 634	15,86	-	-	87,82	27,2 %	3,85 %	87,98	4-8 ans	2,40 – 4,50
Plan 13bis ⁽¹⁾	74 666	72,60	-	-	83,71	N/A	3,83 %	N/A	N/A	2,40 – 4,50
Plan 14 ⁽¹⁾	26 066	15,00	(6)	(6)	92,65	26,7 %	3,88 %	93,86	4-8 ans	2,40 – 4,50
Plan 15 ⁽¹⁾	29 747	15,19	-	-	84,68	36,0 %	3,79 %	96,54	4-8 ans	2,40 – 4,50
Plan 16 ⁽¹⁾	10 279	13,68	-	-	81,79	36,4 %	3,77 %	96,54	4-8 ans	2,40 – 4,50
Plan 16 bis ⁽¹⁾	9 040	71,15	-	-	87,28	N/A	3,81 %	N/A	N/A	2,40 – 4,50
TOTAL	298 926		(8)	(14)						

(1) Pour ces plans, les options ou droits d'attribution d'actions gratuites ont été accordés à différentes dates. Le cas échéant, les informations fournies correspondent à des moyennes pondérées selon les quantités allouées par date d'attribution.

21 – PROVISIONS

A – Provisions au 31 décembre

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Provisions – hors engagements de retraite et assimilés	1 962	1 590
dont provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	595	296
dont provisions pour garantie	728	753
dont provisions pour risques fiscaux et litiges	311	266
dont autres provisions	328	275
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	1 246	1 153
TOTAL PROVISIONS	3 208	2 743
<i>Part à plus d'un an</i>	2 243	1 829
<i>Part à moins d'un an</i>	965	914

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

B – Évolution des provisions hors engagements de retraite et assimilés

(En millions d'euros)	Coûts de restructuration	Garantie	Risques fiscaux et litiges	Autres	Total
Au 31 décembre 2009	296	753	266	275	1 590
Dotations de provisions	461	398	97	175	1 131
Reprises de provisions pour consommation	(151)	(375)	(26)	(74)	(626)
Reprises reliquats de provisions non consommées	(16)	(60)	(38)	(31)	(145)
Mouvements de périmètre	(1)	(2)	-	(20)	(23)
Écarts de conversion et autres mouvements	6	14	12	3	35
Au 31 décembre 2010	595	728	311	328	1 962

Les reprises de provisions non consommées s'expliquent notamment par la révision des hypothèses retenues lors de leur estimation à l'origine.

Sur l'exercice 2010, les dotations de provisions pour coûts de restructuration intègrent l'effet des mesures d'adaptation des effectifs en France, en Espagne et en Turquie essentiellement (note 7-A).

Au 31 décembre 2010, les autres provisions comprennent 40 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de réglementations liées à l'environnement (43 millions d'euros au 31 décembre 2009). Ces provisions concernent essentiellement les frais de dépollution de terrains industriels dont la cession est prévue (notamment à Boulogne Billancourt) et les frais liés à la directive européenne relative aux Véhicules Hors d'Usage (note 29-A2).

Les émissions de gaz à effet de serre étant inférieures aux quotas qui lui ont été attribués, le Groupe n'a enregistré aucune provision à ce titre au 31 décembre 2010.

C – Provisions pour engagements de retraite et autres avantages à long terme du personnel

C1 – Définition des régimes

Les engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes dont ils bénéficient sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies

Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Les régimes à cotisations définies représentent une charge de l'ordre de 414 millions d'euros en 2010 (410 millions d'euros en 2009).

- Régimes à prestations définies

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :

- d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
- les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
- les régimes de couverture de frais médicaux.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds, qui sont évalués chaque année sur la base de leur valeur de marché. La valeur de ces fonds dédiés, lorsqu'ils existent, est déduite du passif. L'exposition du Groupe aux variations de valeur de ces fonds est faible du fait des montants concernés (note 21-C6).

C2 – Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour les sociétés françaises, pays dans lequel le Groupe a l'essentiel de ses engagements, sont les suivantes :

Âge de départ à la retraite	60 à 65 ans
Évolution des salaires	3%
Taux d'actualisation financière ⁽¹⁾	4,5%

(1) Le taux majoritairement utilisé pour valoriser les engagements du Groupe en France est de 4,5 % (4,6 % en 2009). Il varie cependant d'une société à l'autre en fonction de l'échéance des engagements.

La moyenne pondérée des taux de rendements attendus sur les principaux fonds investis par le Groupe est de 4,9% en 2010. Pour la Grande-Bretagne, pays dans lequel le Groupe a une partie significative de ses fonds investis, le taux de rendement attendu est de 6,2 %.

Le taux de rendement attendu est déterminé sur la base des rendements historiques de chaque catégorie d'actifs composant les portefeuilles.

C3 – Charge nette de l'exercice

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Coût des services rendus	83	77
Amortissement du coût des services passés	(2)	(2)
Coût de désactualisation	65	49
Rentabilité attendue des actifs du régime	(18)	(16)
Effets des mesures d'adaptation des effectifs	(1)	(1)
Charge (produit) net de l'exercice	127	107

C4 – Provisions au 31 décembre

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Sociétés françaises	1 039	976
Sociétés étrangères	207	177
TOTAL	1 246	1 153

C5 – Evolution des engagements, des fonds investis et de la provision

<i>(En millions d'euros)</i>	Engagements	Fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Coût des services passés non comptabilisés	Provision au bilan
Solde au 31 décembre 2009	1 492	(347)	1 145	8	1 153
Charge nette de l'exercice 2010 (note 21-C3)	148	(19)	129	(2)	127
Prestations payées	(68)	17	(51)	-	(51)
Contributions versées aux fonds	-	(9)	(9)	-	(9)
Écarts actuariels	38	(19)	19	-	19
Écart de conversion	22	(14)	8	-	8
Variations de périmètre et autres	-	(1)	(1)	-	(1)
Solde au 31 décembre 2010	1 632	(392)	1 240	6	1 246

C6 – Détail des fonds investis

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actions	92	95
Obligations	254	209
Autres	46	43
Total des fonds investis	392	347

La moyenne pondérée des taux de rendement réels des principaux fonds investis par le Groupe est de 6,6 % en 2010. Le rendement réel des fonds investis en Grande-Bretagne, pays dans lequel le Groupe a une partie significative de ses fonds investis, est de 9,9 % en 2010.

À ce jour, la meilleure estimation des contributions à verser aux fonds en 2011 est de 9 millions d'euros.

C7 – Données historiques

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Engagements non couverts par des fonds	1 207	1 054	977	1 130	1 021
Engagements couverts par des fonds	425	438	376	450	486
Total engagements (A)	1 632	1 492	1 353	1 580	1 507
Juste valeur des fonds investis (B)	392	347	307	388	363
Couverture financière des engagements (B) - (A)	(1 240)	(1 145)	(1 046)	(1 192)	(1 144)
Écarts actuariels relatifs aux engagements enregistrés en capitaux propres sur l'exercice (avant impôt)	(38)	(66)	44	(93)	(104)
Écarts actuariels relatifs aux fonds investis enregistrés en capitaux propres sur l'exercice (avant impôt)	19	12	(47)	10	19

Le cumul des écarts actuariels net d'impôts (hors part des entreprises associées) enregistrés en Autres éléments du résultat global est de (255) millions d'euros en 2010 (de (241) millions d'euros au 31 décembre 2009).

22 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(En millions d'euros)	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes fiscales (hors impôts courants)	350	670	1 020	323	574	897
Dettes sociales	13	1 543	1 556	11	1 279	1 290
Dettes diverses	244	3 171	3 415	206	2 915	3 121
Produits différés	127	436	563	120	411	531
Dérivés sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	-	1	1	-	-	-
Total	734	5 821	6 555	660	5 179	5 839

Les dettes diverses correspondent notamment aux produits constatés d'avance dans le cadre des contrats de ventes de véhicules avec engagement de reprise.

4.2.7.5 Actifs et passifs financiers, juste valeur et gestion des risques financiers

23 – ACTIFS FINANCIERS - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

A – Ventilation courant / non courant

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres de sociétés non contrôlées	928	-	928	138	-	138
Autres valeurs mobilières	-	56	56	-	68	68
Prêts	89	485	574	68	327	395
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	711	258	969	820	392	1 212
Total actifs financiers	1 728	799	2 527	1 026	787	1 813
<i>dont valeur brute</i>	<i>1 729</i>	<i>811</i>	<i>2 540</i>	<i>1 027</i>	<i>795</i>	<i>1 822</i>
<i>dont dépréciation</i>	<i>(1)</i>	<i>(12)</i>	<i>(13)</i>	<i>(1)</i>	<i>(8)</i>	<i>(9)</i>
Equivalents de trésorerie	-	96	96	-	47	47
Comptes courants bancaires et disponibilités	-	9 929	9 929	-	7 976	7 976
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	-	10 025	10 025	-	8 023	8 023

L'augmentation des titres de sociétés non contrôlées correspond essentiellement aux titres Daimler acquis dans le cadre du partenariat stratégique décrit dans les « Faits marquants de l'exercice ».

Les titres des sociétés non contrôlées comprennent également 58 millions d'euros (57 millions d'euros au 31 décembre 2009) versés au Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobile (FMEA), dans le cadre du plan de soutien aux équipementiers mis en œuvre par les Pouvoirs Publics et les Constructeurs Automobiles. Renault s'est engagé à verser au total 200 millions d'euros au fur et à mesure des appels de fonds.

La part courante des autres valeurs mobilières correspond aux valeurs mobilières qui ne peuvent être qualifiées d'équivalents de trésorerie.

B – Ventilation par catégorie d'instruments financiers et juste valeur

<i>(En millions d'euros)</i>	Instruments détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Dérivés de couverture	Instruments disponibles à la vente	Total Instruments en juste valeur au bilan	Prêts et créances	Total
Titres de sociétés non contrôlées			928	928		928
Autres valeurs mobilières	1		55	56		56
Prêts					574	574
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	882	87		969		969
Total actifs financiers au 31 décembre 2010	883	87	983	1 953	574	2 527
Equivalents de trésorerie	67		29	96		96
Comptes courants bancaires et disponibilités					9 929	9 929
Total trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2010	67		29	96	9 929	10 025
Titres de sociétés non contrôlées			138	138		138
Autres valeurs mobilières	10		58	68		68
Prêts					395	395
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	1 118	94		1 212		1 212
Total actifs financiers au 31 décembre 2009	1 128	94	196	1 418	395	1 813
Equivalents de trésorerie	15		32	47		47
Comptes courants bancaires et disponibilités					7 976	7 976
Total trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2009	15		32	47	7 976	8 023

(1) Y compris les dérivés comptablement non qualifiés de couverture.

Le Groupe n'a procédé à aucun reclassement d'actif financier en 2010 (comme en 2009).

La juste valeur des prêts est de 595 millions d'euros au 31 décembre 2010 (409 millions d'euros au 31 décembre 2009). Pour les prêts à moins de trois mois à l'origine et les prêts à taux variable, la valeur inscrite au bilan est considérée comme la juste valeur. Pour les autres prêts à taux fixe, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux futurs aux taux proposés à Renault au 31 décembre 2010, au 31 décembre 2009 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

La juste valeur des comptes bancaires et disponibilités est égale à leur valeur nette comptable, compte tenu des échéances à court terme.

24 – PASSIFS FINANCIERS, DETTES DE FINANCEMENT DES VENTES

A – Ventilation courant / non courant

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Non cou- rant	Cou- rant	Total	Non cou- rant	Cou- rant	Total
Titres participatifs Renault SA	262	-	262	231	-	231
Emprunts obligataires	4 180	968	5 148	3 192	1 009	4 201
Autres dettes représentées par un titre	-	416	416	-	617	617
Emprunts auprès des établissements de crédit (évalués au coût amorti)	1 142	749	1 891	1 174	595	1 769
Emprunts auprès des établissements de crédit (évalués à la juste valeur)	223	-	223	230	-	230
Autres dettes porteuses d'intérêts	425	2 165	2 590	3 247	1 259	4 506
Passifs financiers de l'Automobile hors dérivés	6 232	4 298	10 530	8 074	3 480	11 554
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	602	248	850	713	345	1 058
Passifs financiers de l'Automobile	6 834	4 546	11 380	8 787	3 825	12 612
Titres participatifs Diac	11	-	11	10	-	10
Emprunts obligataires	-	7 808	7 808	-	6 113	6 113
Autres dettes représentées par un titre	251	7 315	7 566	251	6 851	7 102
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	4 007	4 007	-	6 651	6 651
Autres dettes porteuses d'intérêts	-	99	99	-	115	115
Passifs financiers et dettes du Financement des ventes hors dérivés	262	19 229	19 491	261	19 730	19 991
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	-	137	137	-	182	182
Dettes et passifs financiers du Financement des ventes	262	19 366	19 628	261	19 912	20 173
TOTAL PASSIFS FINANCIERS ET DETTES DU FINANCEMENT DES VENTES	7 096	23 912	31 008	9 048	23 737	32 785

Titres participatifs

Les titres participatifs émis en octobre 1983 et en avril 1984 par Renault SA sont des titres perpétuels subordonnés. Ils font l'objet d'une rémunération annuelle d'un minimum de 9 %, composée d'une partie fixe égale à 6,75 % et d'une partie variable, fonction de l'évolution du chiffre d'affaires consolidé, calculée à structure et méthodes de consolidation identiques. La rémunération de 14 millions d'euros au titre de 2010 (16 millions d'euros en 2009) figure dans les charges d'intérêts. Ces titres sont cotés à la Bourse de Paris. La cotation du titre d'une valeur nominale de 153 euros a varié du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010 de 290 euros à 328 euros conduisant à un ajustement de la juste valeur des titres participatifs de 31 millions d'euros constaté en autres charges financières (note 8).

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

Évolution des emprunts obligataires

En 2010, Renault SA a procédé au remboursement d'emprunts obligataires émis entre 2003 et 2007 pour un montant total de 1 164 millions d'euros et a émis de nouveaux emprunts obligataires dont les échéances se situent entre 2012 et 2017 pour un montant total de 1 696 millions d'euros.

Par ailleurs, RCI Banque a procédé en 2010 au remboursement d'emprunts obligataires pour un montant total de 2 308 millions d'euros et a émis de nouveaux emprunts obligataires dont les échéances se situent entre 2011 et 2016 pour un montant de 3 929 millions d'euros.

Prêt de 3 milliards d'euros accordé par l'Etat français en 2009

En 2009, le Groupe s'est vu accorder un prêt de 3 milliards d'euros par l'Etat français. Initialement, le prêt était remboursable au terme en 2014, avec, à compter de 2011, une autorisation pour le Groupe de rembourser tout ou partie du prêt.

En septembre 2010 suite à l'autorisation reçue de l'Etat, le Groupe a remboursé par anticipation une première tranche de 1 milliard d'euros.

Le taux d'intérêt applicable est composé d'une partie fixe de 6% par an et d'une partie variable indexée sur le taux de marge opérationnelle du Groupe, le tout évoluant entre un taux « plancher » de 6% et un taux « plafond » de 9%.

Le prêt contient une clause de majoration du taux d'intérêt en cas de non-respect des engagements pris par Renault dans le contrat au titre du développement en France des systèmes et technologies des véhicules propres, de la mise en place d'une relation partenariale avec les fournisseurs et de l'affectation des résultats de l'entreprise au renforcement des fonds propres et aux investissements. Le contrat de prêt comporte des clauses de déchéance du terme standards (défaillance de remboursement, déclarations erronées, non respect des obligations au titre du contrat, procédure collective, ...) ainsi que la possibilité pour l'Etat de demander le remboursement du prêt dans un délai de 3 mois en cas de prise de contrôle directe ou indirecte de plus de 50% du capital ou des droits de vote de la société sans accord préalable.

Cet emprunt est comptabilisé selon la méthode du coût amorti.

Prêt de 400 millions d'euros accordé par la Banque Européenne d'Investissement

En 2009, la Banque Européenne d'Investissement a accordé un prêt de 400 millions d'euros d'une durée de 4 ans destiné à aider le Groupe dans sa transition vers des technologies plus propres et plus économes en carburant. Le taux d'intérêt applicable, soit 4,4%, étant inférieur au taux que le Groupe aurait pu obtenir sur les marchés, cet écart favorable a donné lieu au calcul d'une subvention de 35 millions d'euros. Conformément aux règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe, cette subvention est présentée en diminution des actifs incorporels ou vient réduire les dépenses de recherche que cet emprunt finance.

Lignes de crédit

Au 31 décembre 2010, Renault SA dispose de lignes de crédit ouvertes confirmées pour une valeur de 4 015 millions d'euros (4 070 millions d'euros au 31 décembre 2009) auprès des banques. La part à court terme de ces lignes de crédit ouvertes s'élève à 755 millions d'euros au 31 décembre 2010 (860 millions d'euros au 31 décembre 2009). Ces lignes de crédit ne sont pas utilisées au 31 décembre 2010 (également non utilisées au 31 décembre 2009).

Par ailleurs, au 31 décembre 2010, le Financement des ventes dispose de lignes de crédit ouvertes confirmées pour une valeur de 4 570 millions d'euros (4 725 millions d'euros au 31 décembre 2009) en diverses monnaies auprès des banques. La part à court terme de ces lignes de crédit ouvertes s'élève à 1 377 millions d'euros au 31 décembre 2010 (1 526 millions d'euros au 31 décembre 2009). Ces lignes de crédit sont utilisées à hauteur de 3 millions d'euros au 31 décembre 2010 (non utilisées au 31 décembre 2009).

La documentation contractuelle des passifs financiers et des lignes de crédit confirmées ne contient aucune clause pouvant mettre en cause le maintien du crédit en raison de l'évolution de la qualité de la signature de Renault ou du respect de ratios financiers.

B – Ventilation par catégorie d'instruments financiers et juste valeur

<i>(En millions d'euros)</i> 31 décembre 2010	Instruments en juste valeur au bilan				Instruments évalués au coût amorti ⁽²⁾		Valeur au bilan
	Instruments détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Dérivés de couverture	Instruments désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale	Total instruments en juste valeur au bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	
Titres participatifs Renault SA			262	262			262
Emprunts obligataires					5 148	5 318	5 148
Autres dettes représentées par un titre					416	416	416
Emprunts auprès des établissements de crédit			223	223	1 891	1 877	2 114
Autres dettes porteuses d'intérêts					2 590	2 645	2 590
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	847	3		850			850
Passifs financiers de l'Automobile	847	3	485	1 335	10 045	10 256	11 380
Titres participatifs DIAC			11	11			11
Emprunts obligataires					7 808	8 178	7 808
Autres dettes représentées par un titre					7 566	7 553	7 566
Emprunts auprès des établissements de crédit					4 007	3 966	4 007
Autres dettes porteuses d'intérêts					99	99	99
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	83	54		137			137
Dettes et passifs financiers du Financement des ventes	83	54	11	148	19 480	19 796	19 628

(1) Y compris les dérivés comptablement non qualifiés de couverture.

(2) Y compris les passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

<i>(En millions d'euros)</i> 31 décembre 2009	Instruments en juste valeur au bilan				Instruments évalués au coût amorti ⁽²⁾		Valeur au bilan
	Instruments détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Dérivés de couverture	Instruments désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale	Total instruments en juste valeur au bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	
Titres participatifs Renault SA			231	231			231
Emprunts obligataires					4 201	4 259	4 201
Autres dettes représentées par un titre					617	617	617
Emprunts auprès des établissements de crédit			230	230	1 769	1 784	1 999
Autres dettes porteuses d'intérêts					4 506	4 768	4 506
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	1 053	5		1 058			1 058
Passifs financiers de l'Automobile	1 053	5	461	1 519	11 093	11 428	12 612
Titres participatifs DIAC			10	10			10
Emprunts obligataires					6 113	6 249	6 113
Autres dettes représentées par un titre					7 102	7 008	7 102
Emprunts auprès des établissements de crédit					6 651	6 632	6 651
Autres dettes porteuses d'intérêts					115	115	115
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	8	174		182			182
Dettes et passifs financiers du Financement des ventes	8	174	10	192	19 981	20 004	20 173

(1) Y compris les dérivés comptablement non qualifiés de couverture.

(2) Y compris les passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

Pour les passifs financiers et les dettes de financement des ventes évalués au coût amorti au bilan, la juste valeur a été déterminée essentiellement par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à Renault au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 pour des emprunts de conditions et échéances similaires.

C – Ventilation par échéance

Pour les passifs financiers y compris les dérivés, les flux contractuels sont similaires aux flux attendus et correspondent aux montants à décaisser.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.

Les titres participatifs Renault et Diac étant des titres dont la date de remboursement n'est pas fixée, il n'est pas fait mention de leurs flux contractuels.

C1 – Echancier des passifs financiers de l'Automobile

	31 décembre 2010							
	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
<i>(En millions d'euros)</i>								
Emprunts obligataires émis par Renault SA (par date d'émission)								
2003	41	41	-	-	-	41	-	-
2004	50	50	50	-	-	-	-	-
2005	92	92	-	92	-	-	-	-
2006	1 026	1 026	460	-	538	28	-	-
2007	623	623	-	556	-	57	-	10
2008	824	824	414	-	410	-	-	-
2009	750	750	-	-	-	750	-	-
2010	1 715	1 715	-	414	156	-	645	500
Intérêts courus, frais et primes	27	52	52	-	-	-	-	-
Total emprunts obligataires	5 148	5 173	976	1 062	1 104	876	645	510
Autres dettes représentées par un titre	416	416	416	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 114	2 134	748	223	754	264	86	59
Autres dettes porteuses d'intérêts	2 590	2 645	2 158	48	27	19	22	371
Total autres passifs financiers	5 120	5 195	3 322	271	781	283	108	430
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers		869	154	179	160	118	57	201
Titres participatifs	262	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement	850	851	248	440	149	11	3	-
Total des passifs financiers de l'Automobile	11 380	12 088	4 700	1 952	2 194	1 288	813	1 141

Les autres dettes porteuses d'intérêts dont l'échéance est inférieure ou égale à un an incluent à hauteur de 2 milliards d'euros le solde du prêt accordé par l'Etat en 2009. Son remboursement interviendra par anticipation comme le contrat l'autorise.

La part à moins d'un an des passifs financiers de l'Automobile se décompose de la manière suivante :

	31 décembre 2010			
	Flux contractuels inférieurs à 1 an	Dont échéance entre 0 et 1 mois	Dont échéance entre 1 et 3 mois	Dont échéance entre 3 mois et 1 an
<i>(En millions d'euros)</i>				
Emprunts obligataires	976	436	37	503
Autres passifs financiers	3 322	367	1 382	1 573
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers	154	-	14	140
Titres participatifs	-	-	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement	248	89	63	96
Total des passifs financiers d'échéance inférieure à 1 an	4 700	892	1 496	2 312

C2 – Echancier des dettes et passifs financiers du Financement des ventes

(En millions d'euros)		31 décembre 2010						
	Valeur au bilan	Total des flux contractu els	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires émis par RCI Banque (par date d'émission)								
2005	34	34	2	23	-	-	9	-
2006	85	84	70	1	-	-	13	-
2007	500	500	-	500	-	-	-	-
2008	842	842	842	-	-	-	-	-
2009	2 295	2 295	1 529	766	-	-	-	-
2010	3 929	3 936	106	1 107	1 439	-	604	680
Intérêts courus, frais et primes	123	144	144	-	-	-	-	-
Total emprunts obligataires	7 808	7 835	2 693	2 397	1 439	-	626	680
Autres dettes représentées par un titre	7 566	7 566	5 129	1 767	300	119	251	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 007	4 002	2 830	759	66	244	101	2
Autres dettes porteuses d'intérêts	99	99	99	-	-	-	-	-
Total autres passifs financiers	11 672	11 667	8 058	2 526	366	363	352	2
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers	-	654	167	234	116	69	59	9
Titres participatifs	11	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement	137	258	142	57	22	20	14	3
Total dettes et passifs financiers du Financement des ventes	19 628	20 414	11 060	5 214	1 943	452	1 051	694

La part à moins d'un an des dettes et des passifs financiers du Financement des ventes se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)		31 décembre 2010			
	Flux contractuels inférieurs à 1 an	Dont échéance entre 0 et 1 mois	Dont échéance entre 1 et 3 mois	Dont échéance entre 3 mois et 1 an	
Emprunts obligataires	2 693	-	243	2 450	
Autres passifs financiers	8 058	2 756	2 150	3 152	
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers	167	68	23	76	
Titres participatifs	-	-	-	-	
Dérivés passifs sur opérations de financement	142	19	32	91	
Total des passifs financiers d'échéance inférieure à 1 an	11 060	2 843	2 448	5 769	

25 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET EFFETS EN RESULTAT

A – Juste valeur des instruments financiers par niveau

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont ventilés selon les niveaux suivants :

- le niveau 1 qui comprend les évaluations basées sur un prix coté sur un marché actif ;
- le niveau 2 qui comprend les évaluations basées sur des données observables sur le marché, non incluses dans le niveau 1 ;
- le niveau 3 qui comprend les évaluations basées sur des données non observables sur le marché.

(En millions d'euros)	31 décembre 2010			
	Juste valeur au bilan	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de sociétés non contrôlées	928	834	-	94
Autres valeurs mobilières	56	-	56	-
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	969	-	969	-
Dérivés actifs sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	-	-	-	-
Dérivés sur opérations de financement du Financement des ventes	81	-	81	-
Equivalents de trésorerie	96	82	14	-
Instruments financiers actifs en juste valeur au bilan	2 130	916	1 120	94
Titres participatifs Renault SA	262	262	-	-
Emprunts de l'Automobile auprès des établissements de crédit	223	-	223	-
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	850	-	850	-
Dérivés passifs sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	-	-	-	-
Titres participatifs DIAC	11	11	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	137	-	137	-
Instruments financiers passifs en juste valeur au bilan	1 483	273	1 210	-

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de l'exercice et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, les méthodes de valorisation retenues par niveau sont les suivantes :

- niveau 1 : la valeur de marché correspond au dernier cours coté ;
- niveau 2 : la valeur de marché est généralement déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des données de marché observables ;
- niveau 3 : la valorisation des titres de sociétés non contrôlées est basée sur la quote-part de situation nette.

Le Groupe n'a procédé à aucun transfert d'instrument financier entre le niveau 1 et le niveau 2 ni à aucun transfert vers ou en dehors du niveau 3 en 2010.

B – Variation des instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers de niveau 3 s'élevaient à 94 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ils enregistrent une variation de (44) millions d'euros sur l'année essentiellement liée à l'entrée en périmètre de la filiale Renault Nissan Automotive India Private Limited comme décrit dans la note 3 relative aux évolutions du périmètre de consolidation.

C – Effet en résultat des instruments financiers

(En millions d'euros)	Instruments financiers actifs hors dérivés			Instruments financiers passifs hors dérivés		Instruments dérivés	Total impact résultat
	Instruments détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments désignés à la juste valeur par le résultat	Instruments évalués au coût amorti ⁽¹⁾		
2010							
Produits d'intérêts	1	1	99			45	146
Charges d'intérêts				(15)	(480)	(5)	(500)
Variation de juste valeur				(23)	21	1	(1)
Dépréciation			34				34
Dividendes							
Résultat de cession		1					1
Gains et pertes de change nets	17		111		(110)	(16)	2
Total impact résultat de l'Automobile	18	2	244	(38)	(569)	25	(318)
<i>dont marge opérationnelle</i>	17		118		(88)		47
<i>dont autres produits et charges d'exploitation</i>							
<i>dont résultat financier</i>	1	2	126	(38)	(481)	25	(365)
Produits d'intérêts		10	1 373			114	1 497
Charges d'intérêts					(764)	(180)	(944)
Variation de juste valeur				(1)	7	(7)	(1)
Dépréciation			(49)				(49)
Dividendes							
Résultat de cession							
Gains et pertes de change nets					112	(112)	-
Total impact résultat du Financement des ventes		10	1 324	(1)	(645)	(185)	503
<i>dont marge opérationnelle</i>		10	1 324	(1)	(645)	(185)	503
<i>dont autres produits et charges d'exploitation</i>							
<i>dont résultat financier</i>							
TOTAL GAINS ET PERTES EN RESULTAT	18	12	1 568	(39)	(1 214)	(160)	185

(1) Y compris les passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

Au niveau de l'Automobile, les effets en marge opérationnelle des instruments financiers correspondent essentiellement aux gains et pertes de change sur opérations d'exploitation, ainsi qu'aux dépréciations des créances d'exploitation.

D – Couvertures de juste valeur

(En millions d'euros)	2010	2009
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(23)	(214)
Variation de juste valeur de l'élément couvert	29	220
Impact net en résultat des couvertures de juste valeur	6	6

Cet impact net en résultat des couvertures de juste valeur correspond à la part inefficace des couvertures. Les modalités de comptabilisation des opérations de couverture sont décrites en note 2-V.

26 – DERIVES ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A – Juste valeur des dérivés

La juste valeur des dérivés correspond à leur valeur au bilan.

(En millions d'euros)	Actifs financiers		Autres actifs	Passifs financiers et dettes de financement des ventes		Autres passifs
	Non courant	Courant	Courant	Non courant	Courant	Courant
31 décembre 2010						
Couverture de flux de trésorerie			7			
Couverture de juste valeur			39			
Couverture de l'investissement net dans Nissan						
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction		115	2		195	1
Total risque de change		115	48		195	1
Couverture de flux de trésorerie	9		22	3	38	
Couverture de juste valeur	78		19		15	
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	624	143		599	137	
Total risque de taux	711	143	41	602	190	
Couverture de flux de trésorerie						
Couverture de juste valeur						
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction						
Total risque matières premières						
Total	711	258	89	602	385	1

(En millions d'euros)	Actifs financiers		Autres actifs	Passifs financiers et dettes de financement des ventes		Autres passifs
	Non courant	Courant	Courant	Non courant	Courant	Courant
31 décembre 2009						
Couverture de flux de trésorerie						
Couverture de juste valeur			38			
Couverture de l'investissement net dans Nissan					2	
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction		161	37		143	
Total risque de change		161	75		145	
Couverture de flux de trésorerie	13		7	3	174	
Couverture de juste valeur	82		12			
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	725	231	1	710	208	
Total risque de taux	820	231	20	713	382	
Couverture de flux de trésorerie						
Couverture de juste valeur						
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction						
Total risque matières premières						
Total	820	392	95	713	527	

Renault Finance, filiale spécialisée du groupe Renault, assure les placements interbancaires de l'Automobile. Elle est par ailleurs la contrepartie du groupe Nissan en ce qui concerne la négociation d'instruments dérivés à des fins de couverture des risques de change, taux et matières premières.

Les justes valeurs des instruments dérivés qui apparaissent à l'actif et au passif du bilan consolidé du Groupe sont principalement liées à Renault Finance au titre de son activité pour compte propre et de ses transactions avec des entités de Renault et Nissan.

B – Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques financiers suivants :

- Risque de liquidité
- Risques de marché (change, taux, actions et matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit (notes 17 et 18)

B1 – Risque de liquidité

Le financement du Groupe est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme :

- de ressources à long terme (émissions obligataires, placements privés, financements de projets, etc.) ;
- de dettes bancaires ou émissions de titres de créances à court terme ;
- de titrisations de créances par RCI Banque.

L'Automobile doit disposer de ressources financières pour financer son activité courante et les investissements nécessaires à son développement futur. Elle doit donc emprunter de manière régulière sur les marchés bancaires et de capitaux pour refinancer sa dette, ce qui l'expose à un risque de liquidité en cas de fermeture des marchés ou de tension sur l'accès au crédit. Dans le cadre de la politique de centralisation de sa trésorerie, Renault SA assure l'essentiel du refinancement de l'Automobile, soit par recours aux marchés de capitaux sous la forme de ressources à long terme (émissions obligataires, placements privés, financements bancaires), soit par des financements à court terme tels que les billets de trésorerie, soit par des financements de projets auprès du secteur bancaire ou d'organismes para-publics.

Le refinancement à moyen terme de l'Automobile a essentiellement été réalisé en 2010 par des émissions obligataires entre 5 et 7 ans pour 1 150 millions d'euros dans le cadre du programme EMTN de Renault SA ainsi que par une émission samourai sur le marché japonais pour un montant de 45 milliards de yens (404 millions d'euros), rouvrant un marché fermé depuis janvier 2008. Renault avait bénéficié en 2009 d'un prêt de l'Etat Français de trois milliards d'euros d'une durée de cinq ans. Après renégociation avec l'Etat, Renault a procédé au remboursement par anticipation de ce prêt pour un montant d'un milliard d'euros en septembre 2010. La documentation contractuelle de ces financements ne contient aucune clause pouvant mettre en cause le maintien du crédit en raison de l'évolution de la qualité de la signature de Renault ou du respect de ratios financiers.

Par ailleurs, Renault a vendu ses actions B AB Volvo en octobre 2010.

Compte tenu de ses réserves de trésorerie disponibles et de ses lignes de crédit confirmées non utilisées à la clôture, l'Automobile dispose de ressources financières suffisantes pour faire face à ses engagements à 12 mois.

L'activité du Financement des ventes dépend de son accès à la ressource financière : une restriction de l'accès aux marchés bancaires et financiers impliquerait une réduction de son activité de financement et/ou un renchérissement des financements accordés. Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi précis et régulier. La position de liquidité statique, toujours positive au cours des années passées, traduisant ainsi un excès de ressources longues par rapport aux emplois, reste positive. Cette situation conduit RCI Banque à distribuer des crédits en utilisant des ressources qui ont été levées plusieurs mois auparavant, permettant ainsi de maintenir une marge financière stable.

En 2010, le refinancement à moyen terme de l'activité de Financement des ventes sur le périmètre de refinancement centralisé du Groupe RCI Banque représente un total de 4 994 millions d'euros et est principalement constitué par :

- 3 917 millions d'euros de refinancement sur les marchés obligataires : dont 6 émissions obligataires publiques en euros et un abondement pour 3 575 M€.
- 975 millions d'euros de refinancement sur les marchés de la titrisation. RCI Banque a placé une titrisation adossée à des crédits automobiles en Allemagne pour 873 millions d'euros. Cette opération est la plus importante titrisation automobile post crise, et confirme la réouverture de cette source de financement pour cette classe d'actif. Enfin, le financement par conduit du portefeuille anglais a été prolongé pour une année supplémentaire, et le montant financé augmenté de 102 millions d'euros.

Les financements court terme du Groupe sont sécurisés par des lignes de crédit confirmées disponibles (4 015 millions d'euros pour Renault SA et 4 567 millions d'euros pour RCI banque au 31 décembre 2010). La documentation de ces lignes de crédit confirmées ne contient aucune clause pouvant remettre en cause le maintien du crédit en raison de la qualité de la signature de Renault ou du respect de ratios financiers.

Les lignes de crédit ouvertes confirmées non utilisées sont détaillées en note 24-A.

B2 – Risque de change

- Gestion du risque de change

L'Automobile est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. Ces risques sont suivis et centralisés par la Direction de la Trésorerie et des Financements de Renault.

Renault a généralement pour politique de ne pas couvrir ses flux futurs d'exploitation en devises. En conséquence, la marge opérationnelle du Groupe est exposée au risque de change. Fin 2010, le Groupe a mis en place une couverture de change couvrant partiellement le chiffre d'affaires 2011 en livres sterling.

En revanche, les flux de financement et de placement en devises étrangères des filiales font très généralement l'objet d'une couverture dans les mêmes devises.

L'essentiel des passifs financiers et des dettes du Financement des ventes est libellé en euros.

Les investissements en fonds propres ne font pas l'objet de couvertures de change, à l'exception de celui dans Nissan pour un montant de 148 milliards de yens au 31 décembre 2010 (note 14-G).

Par ailleurs, la filiale Renault Finance effectue pour son compte propre des opérations non liées aux flux d'exploitation. Ces opérations font l'objet d'un contrôle quotidien et sont soumises à des limites de risques strictes. Cette activité n'a pas d'impact significatif sur les résultats consolidés de Renault.

Le Financement des ventes présente une faible exposition au risque de change, du fait d'une politique de refinancement de ses filiales dans leur propre devise.

Le Groupe n'a pas introduit de changement notable dans sa politique de gestion du risque de change en 2010.

- Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de change

L'analyse porte sur la sensibilité au risque de change des actifs et passifs monétaires (y compris les soldes intra-groupe) ainsi que des dérivés libellés dans une monnaie qui n'est pas celle de l'entité qui les détient. Toutefois elle ne prend pas en compte les éléments (actif ou passif couvert et dérivés) concernés par la couverture de juste valeur (la variation de juste valeur de l'élément couvert et celle de l'instrument de couverture se compensant presque parfaitement en résultat).

Le Groupe dispose d'instruments financiers libellés en yens dans le cadre de sa politique de couverture partielle de l'investissement dans Nissan (note 14-G).

L'estimation des impacts résulte d'une conversion instantanée à la clôture de l'exercice des instruments financiers actifs et passifs concernés après application de la variation de 1% de l'euro par rapport aux autres devises.

L'impact sur les capitaux propres concerne la variation de 1% de l'euro par rapport aux autres devises appliquée aux actifs financiers disponibles à la vente, aux couvertures de flux de trésorerie et à la couverture partielle de l'investissement dans Nissan, tous les autres impacts étant en résultat.

Pour l'Automobile, l'incidence sur les capitaux propres (avant impôt) d'une hausse de 1% de l'euro par rapport aux principales devises appliquée aux instruments financiers exposés au risque de change serait défavorable de 13 millions d'euros au 31 décembre 2010. Elle résulte principalement d'emprunts obligataires en yens liés à la couverture partielle de l'investissement dans Nissan. Cet impact serait compensé par une variation en sens inverse de l'écart de conversion constaté sur la valeur de la participation dans Nissan (note 20-E). Par ailleurs, l'incidence sur le résultat ne serait pas significative au 31 décembre 2010.

- Dérivés de change

(En millions d'euros)	31 décembre 2010				31 décembre 2009			
	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swap devises – achats	2 662	848	1 814	-	3 281	1 400	1 873	8
Swap devises – ventes	2 929	1 077	1 852	-	3 550	1 662	1 877	11
Achats à terme	12 004	11 887	117	-	11 182	11 182	-	-
Ventes à terme	12 026	11 909	117	-	11 159	11 159	-	-
Achats à terme – Flux futurs	275	275	-	-	-	-	-	-
Ventes à terme – Flux futurs	268	268	-	-	-	-	-	-

B3 – Risque de taux

- Gestion du risque de taux

L'exposition au risque de taux du groupe Renault porte essentiellement sur l'activité de financement des ventes exercée par RCI Banque et ses filiales. Les crédits à la clientèle finale sont généralement consentis à taux fixe et pour des durées comprises entre 12 et 72 mois. Les crédits au réseau de distribution sont consentis à taux fixe à moins de 12 mois.

Le suivi du risque de taux s'opère selon une méthodologie commune à l'ensemble du groupe RCI pour permettre une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé. Cette exposition est suivie quotidiennement et fait l'objet, par le recours à des swaps, d'une couverture systématique transformant des passifs à taux variable en passifs à taux fixe (couverture de flux de trésorerie). L'objectif de chaque filiale est de couvrir tout risque de taux afin de protéger sa marge commerciale.

La politique de gestion du risque de taux pour l'Automobile s'appuie sur deux principes : le financement des investissements à long terme s'effectue à taux fixe, la gestion des réserves de liquidité à taux variable. Par ailleurs, les financements en yen mis en place dans le cadre des opérations de couverture partielle de l'investissement dans Nissan sont réalisés à taux fixe.

Enfin, Renault Finance effectue pour son compte propre des opérations de taux d'intérêts, dans le cadre de limites de risques strictement définies. Cette activité d'arbitrage n'a pas d'impact significatif sur les résultats consolidés de Renault.

Le Groupe n'a pas introduit de changement notable dans sa politique de gestion du risque de taux en 2010.

- Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux

En matière de sensibilité au risque de taux, le Groupe est exposé à :

- une variation des flux d'intérêts des instruments financiers à taux variable évalués au coût amorti et une variation de la juste valeur d'instruments financiers à taux variable évalués en juste valeur (y compris les instruments à taux fixe swapés à taux variable et les produits structurés),
- une variation de la juste valeur de ses instruments financiers à taux fixe évalués en juste valeur,
- une variation de la juste valeur de ses instruments dérivés, qu'ils soient utilisés ou pas dans le cadre d'une relation de couverture.

L'estimation des impacts résulte de l'application sur une période d'un an de la hausse de 100 points de base des taux d'intérêts sur les instruments financiers présents au bilan à la clôture.

L'impact sur les capitaux propres correspond à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente à taux fixe et des couvertures de flux de trésorerie suite à une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts, tous les autres impacts étant en résultat.

La sensibilité au risque de taux de chaque secteur est calculée aux bornes de chacun des secteurs, avant élimination des prêts et emprunts inter secteurs.

Pour l'Automobile, l'incidence sur le résultat et les capitaux propres (avant impôt) d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts appliquée aux instruments financiers exposés au risque de taux serait respectivement de (9) millions d'euros et 4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Pour le Financement des ventes, l'incidence sur le résultat et les capitaux propres (avant impôt) d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts appliquée aux instruments financiers exposés au risque de taux serait respectivement de (26) et 22 millions d'euros au 31 décembre 2010. L'impact sur les capitaux propres découle principalement de la variation de juste valeur des swaps de couverture de flux de trésorerie futurs. La sensibilité du Financement des ventes au risque de taux est stable par rapport à l'exercice précédent.

- Ventilation taux fixe / taux variable après effet des dérivés des passifs financiers et des dettes de financement des ventes (hors dérivés)

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Taux fixe	24 279	27 641
Taux variable	5 743	3 904
Total passifs financiers, dettes de financement des ventes (hors dérivés)	30 022	31 545

- Dérivés de taux

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010				31 décembre 2009			
	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swap de taux	35 603	13 797	21 165	641	44 227	17 066	27 095	66
FRA	1 100	1 100			800	800	-	-
Autres instruments de gestion du risque de taux	-	-	-	-	60	60	-	-

B4 – Risque actions

- Gestion du risque actions

L'exposition au risque actions du Groupe porte essentiellement sur les titres Daimler acquis dans le cadre des accords de coopération et sur les valeurs mobilières de placement indexées sur le cours des actions. Le Groupe n'a pas recours à des dérivés sur actions pour couvrir ce risque.

Le Groupe n'a pas introduit de changement notable dans sa politique de gestion du risque actions en 2010.

- Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque actions

L'estimation des impacts résulte de l'application de la baisse de 10 % du cours des actions aux actifs financiers concernés à la clôture de l'exercice.

La sensibilité des instruments financiers du Groupe au risque actions aurait un impact défavorable sur les capitaux propres de 83 millions d'euros. L'incidence sur le résultat n'est pas significative au 31 décembre 2010.

B5 – Risque matières premières

- Gestion du risque matières premières

La Direction des Achats de Renault peut être amenée à couvrir en partie son risque matières premières à l'aide d'instruments financiers, tels que des achats de contrats à terme, des achats d'options d'achat et des achats de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume et temporelles.

Au 31 décembre 2010, le Groupe n'a pas d'opération de couverture de matières premières en cours pour les activités de l'Automobile.

B6 – Risque de contrepartie

Dans ses opérations sur les marchés financiers et bancaires, le Groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier plan et n'est soumis à aucune concentration significative de risque.

La gestion du risque de contrepartie des différentes entités du Groupe est assurée de façon totalement coordonnée, et s'appuie sur un système de notation qui prend principalement en compte le *rating* à long terme des contreparties ainsi que le niveau de leurs fonds propres. Les sociétés du Groupe qui sont soumises à une exposition significative font l'objet d'un suivi quotidien du respect des autorisations de limites selon des procédures précises de contrôle interne.

La vigilance accrue sur le risque de contrepartie, mise en place en 2008, a été maintenue en 2010 comme en 2009, avec une mise sous surveillance des limites accordées sur certaines contreparties bancaires voire une suppression.

En 2010, aucune perte n'a été enregistrée du fait de la défaillance d'une contrepartie bancaire.

4.2.7.6 Flux de trésorerie et autres informations

27 – FLUX DE TRESORERIE

A – Autres produits et charges non réalisés

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Dotations nettes relatives aux provisions	420	(156)
Effets nets du non recouvrement des créances de financement des ventes	(88)	110
(Profits) pertes nets sur cessions d'éléments d'actifs ⁽¹⁾	(2 146)	18
Évolution de la juste valeur des titres participatifs	31	44
Évolution de la juste valeur des autres instruments financiers	(29)	(8)
Impôts différés	(282)	(22)
Autres	7	9
Autres produits et charges non réalisés	(2 087)	(5)

(1) Y compris plus value de cession des titres B AB Volvo pour 2 000 millions d'euros.

B – Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Diminution (augmentation) des stocks nets	(587)	1 373
Diminution (augmentation) des créances clients nettes de l'Automobile	(200)	630
Diminution (augmentation) des autres actifs	(21)	377
Augmentation (diminution) des fournisseurs	344	502
Augmentation (diminution) des autres passifs	728	71
Variation du besoin en fonds de roulement	264	2 953

C – Flux de trésorerie liés aux investissements incorporels et corporels

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(734)	(720)
Acquisitions d'immobilisations corporelles hors véhicules donnés en location	(1 134)	(1 332)
Total des acquisitions de la période	(1 868)	(2 052)
Décalage de décaissement	1	(257)
Investissements incorporels et corporels décaissés	(1 867)	(2 309)

D – Intérêts encaissés et décaissés par l'Automobile

<i>(En millions d'euros)</i>	2010	2009
Intérêts reçus	125	106
Intérêts versés	(507)	(329)
Encaissements (décaissements) nets d'intérêt	(382)	(223)

28 – PARTIES LIEES

A – Rémunération des mandataires sociaux et des membres du Comité exécutif

A1 – Rémunération des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration du 6 mai 2009 a réuni les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. A compter de cette date le Président-Directeur Général ne perçoit aucune rémunération au titre de la fonction de Président du Conseil d'administration.

Les principes de rémunérations et avantages assimilés alloués au Président-Directeur Général sont conformes aux dispositions des décrets n°2009-348 du 30 mars 2009 et n°2009-445 du 20 avril 2009 relatifs « aux conditions de rémunération des dirigeants des entreprises aidées par l'Etat ou bénéficiant du soutien de l'Etat du fait de la crise économique et des responsables des entreprises publiques ».

Le tableau ci-dessous fait état des rémunérations allouées au prorata du temps d'exercice des fonctions :

(En millions d'euros)	2010	2009
Part fixe	1,2	1,2
Part variable	1,7	-
Charges sociales patronales	0,8	0,4
Retraites complémentaires	0,7	0,6
Total rémunération hors plans de stock-options	4,4	2,2
Plans de stock-options	0,7	1,6
Plans de stock-options – effet des annulations	-	-
Total plans de stock-options	0,7	1,6
Président-Directeur Général	5,1	3,8
Part fixe	-	-
Indemnité forfaitaire attachée à la fonction de Président du Conseil d'administration	-	0,1
Charges sociales patronales	-	0
Retraites complémentaires	-	-
Total rémunération hors plans de stock-options	-	0,1
Plans de stock-options	-	-
Plans de stock-options – effet des annulations	-	-
Total plans de stock-options	-	-
Président du Conseil d'administration ⁽¹⁾	-	0,1

(1) Jusqu'au 6 mai 2009

La rémunération des administrateurs (jetons de présence) s'élève à 600 000 euros en 2010 (571 336 euros en 2009), dont 28 000 euros pour les fonctions de Présidents (38 795 euros en 2009).

A2 – Rémunération des membres du Comité exécutif

Les rémunérations et avantages assimilés suivants, alloués aux membres du Comité exécutif (hors Président-Directeur Général), ont été comptabilisés en charge :

(En millions d'euros)	2010	2009
Salaire – part fixe	3,2	2,8
Salaire – part variable	1,0	-
Charges sociales patronales	1,8	1,0
Retraites complémentaires	1,4	1,1
Autres éléments de rémunération	0,7	-
Total rémunération hors plans de stock-options	8,1	4,9
Plans de stock-options	0,5	1,2
Plans de stock-options – effet des annulations	-	-
Total plans de stock-options	0,5	1,2
Membres du Comité exécutif	8,6	6,1

B – Participation de Renault dans les entreprises associées

Les éléments d'information relatifs à la participation de Renault dans Nissan, AB Volvo et Avtovaz sont explicités respectivement en note 14, 15-A et 15-B.

29 – ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Renault, dans le cadre de ses activités, est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Lorsqu'ils répondent à la définition d'un passif, ils font l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés au personnel, litiges, etc.). Les autres engagements constituant des engagements hors bilan ou des passifs éventuels sont listés ci-après (note 29-A).

Par ailleurs, Renault est également amené à recevoir des engagements de la part de sa clientèle (cautions, hypothèques, etc...) ou encore à bénéficier de lignes de crédit auprès des établissements de crédit (note 29-B).

A – Hors bilan – Engagements donnés et passifs éventuels

A1 – Opérations courantes

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Avals, cautions et garanties ⁽¹⁾	317	239
Engagements de financement en faveur de la clientèle ⁽²⁾	2 004	2 240
Commandes fermes d'investissements	610	427
Engagements de location	219	221
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués et autres engagements ⁽³⁾	136	132

(1) Dont 40 ME de garanties financières au 31 décembre 2010 qui pourraient être appelées immédiatement après la date de clôture.

(2) Les engagements en faveur de la clientèle donnés par le Financement des ventes donnent lieu à un décaissement maximum de liquidité de ce montant dans les 12 mois suivants la date de clôture.

(3) Les actifs nantis, gagés ou hypothéqués correspondent principalement à des actifs de Renault Samsung Motors gagés en garantie du remboursement de passifs financiers, depuis l'acquisition par Renault en 2000.

Les engagements de location donnés comprennent les loyers provenant de baux irrévocables. Ils s'analysent de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Moins de 1 an	46	49
Entre 1 et 5 ans	123	132
Plus de 5 ans	50	40
TOTAL	219	221

A2 – Opérations spécifiques

- Véhicules Hors d'Usage

La directive européenne 2000/53/EC sur les Véhicules Hors d'Usage publiée en septembre 2000 impose notamment aux États membres de prendre les mesures nécessaires pour :

- permettre la remise des Véhicules Hors d'Usage à un centre de traitement agréé sans coût supplémentaire pour le dernier détenteur ;
- atteindre des objectifs spécifiques et progressifs tant en terme de taux de réutilisation des composants de ces véhicules en donnant préférence au recyclage, qu'en terme de valorisation des composants qui peuvent être réutilisés.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, cette directive concerne l'intégralité du parc roulant.

Le Groupe constitue des provisions à ce titre, pays par pays, au fur et à mesure de la transposition de cette directive dans chaque législation nationale et lorsque les modalités d'organisation de la filière de recyclage sont déterminées. Ces provisions font l'objet d'une revue régulière afin de prendre en compte l'évolution de la situation de chaque pays.

Pour les pays dont la législation est incomplète, en l'absence de texte réglementaire, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si un coût résiduel reste à la charge du Groupe.

- Autres engagements

Les opérations de cessions de filiales ou d'activités réalisées par le Groupe sont généralement assorties de clauses de garantie de passif en faveur de l'acquéreur. Au 31 décembre 2010, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces opérations.

Renault détient, dans le cadre de cessions partielles de filiales opérées au cours d'exercices antérieurs, des options de vente portant sur tout ou partie de la participation résiduelle. L'exercice de ces options ne générerait pas de conséquence significative sur les états financiers du Groupe.

L'accord signé en mars 2007 entre Renault et le groupe japonais NTN relatif à la cession de 35 % du capital de SNR (Société Nouvelle de Roulements) prévoyait également un achat à terme ferme de 16 % complémentaires de SNR par NTN qui a été exercé à la date du 1^{er} anniversaire de l'opération. En avril 2010, au terme de la troisième date anniversaire, Renault a exercé son option de vente pour 29 %. À compter de la cinquième date anniversaire, et pour une durée de 5 ans, Renault dispose unilatéralement d'une option de vente de sa participation résiduelle de 18 % de SNR. En l'absence d'exercice de cette option de vente au terme de ce délai, NTN disposera alors d'une option d'achat de cette participation résiduelle.

Les sociétés du Groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

B – Hors bilan – Engagements reçus et actifs éventuels

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Avals, cautions et garanties ⁽¹⁾	2 782	3 135
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués ⁽²⁾	1 361	912
Autres engagements	136	26

(1) Dont 1 499 millions d'euros au titre des engagements reçus par le Financement des ventes pour la reprise par un tiers, à la fin des contrats, des véhicules données en location.

(2) Dans le cadre de son activité de financement de ventes de véhicules neufs ou d'occasion, le Financement des ventes reçoit de sa clientèle des garanties. Le montant des garanties reçues de la clientèle s'élève à 1 336 millions d'euros à fin décembre 2010.

Les engagements hors bilan reçus concernant des lignes de crédit ouvertes confirmées sont présentés en note 24-A.

30 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RESEAU

Les honoraires des commissaires aux comptes du Groupe et de leur réseau sont les suivants :

Réseau Ernst & Young

<i>(En milliers d'euros)</i>	2010		2009		Comparatif	
	Montant HT	En %	Montant HT	En %	Différence	Variation
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur ⁽¹⁾	2 288	46,6 %	2 246	44,2%	42	1,9 %
- Filiales intégrées globalement	2 376	48,4 %	2 699	53,2%	(323)	- 12,0 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur ⁽¹⁾	63	1,3 %	37	0,7%	26	70,3 %
- Filiales intégrées globalement	102	2,1 %	-	-	102	-
Sous-total audit	4 829	98,4 %	4 982	98,1%	(153)	-3,1 %
(Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement)						
- Juridique, fiscal, social	80	1,6 %	94	1,9%	(14)	-14,9 %
- Autres	-	-	-	-	-	-
Sous-total autres prestations	80	1,6 %	94	1,9%	(14)	-14,9 %
Total des honoraires	4 909	100 %	5 076	100%	(167)	-3,3%

(1) Renault SA et Renault s.a.s.

Réseau Deloitte

<i>(En milliers d'euros)</i>	2010		2009		Comparatif	
	Montant HT	En %	Montant HT	En %	Différence	Variation
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur ⁽¹⁾	2 634	36,8 %	2 523	35,7%	111	4,4 %
- Filiales intégrées globalement	4 291	59,9 %	4 019	56,8%	272	6,8 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur ⁽¹⁾	12	0,2 %	93	1,3%	(81)	-87,1 %
- Filiales intégrées globalement	32	0,4 %	142	2,0%	(110)	-77,5 %
Sous-total audit	6 969	97,3 %	6 777	95,8%	192	2,8 %
(Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement)						
- Juridique, fiscal, social	193	2,7 %	209	3,0%	(16)	-7,7 %
- Autres			87	1,2%	(87)	-100,0 %
Sous-total autres prestations	193	2,7 %	296	4,2%	(103)	-34,8 %
Total des honoraires	7 162	100 %	7 073	100%	89	1,3 %

(1) Renault SA et Renault s.a.s.

31 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

32 – SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

A – Sociétés consolidées par intégration globale (filiales)

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2010	31 décembre 2009
Renault SA	France	Société consolidante	Société consolidante
AUTOMOBILE			
FRANCE			
Renault s.a.s	France	100	100
Arkanéo	France	100	100
Auto Châssis International (ACI) Le Mans	France	100	100
Auto Châssis International (ACI) Villeurbanne	France	100	100
Fonderie de Normandie	France	100	100
IDVU	France	100	100
IDVE	France	100	100
Maubeuge Construction Automobile (MCA)	France	100	100
Renault Environnement	France	100	-
Renault Développement Industriel et Commercial (RDIC)	France	100	100
Renault Retail Group SA et ses filiales	France	100	100
RDREAM	France	100	100
SCI parc industriel du Mans	France	100	100
SCI Plateau de Guyancourt	France	100	100
SNC Renault Cléon	France	100	100
SNC Renault Douai	France	100	100
SNC Renault Flins	France	100	100
SNC Renault Sandouville	France	100	100
Société des automobiles Alpine Renault	France	100	100
Sofrastock International	France	100	100
Société de transmissions automatiques	France	80	80
Société de véhicules automobiles de Batilly (SOVAB)	France	100	100
Société Immobilière de Construction Française pour l'Automobile et la Mécanique (SICOFRAM) et sa filiale	France	100	100
Société Immobilière Renault Habitation (SIRHA)	France	100	100
Société Immobilière d'Epone	France	100	100
Société Immobilière pour l'Automobile et la Mécanique (SIAM)	France	100	100
SODICAM 2	France	100	100
Technologie et Exploitation Informatique (TEI)	France	100	100
EUROPE			
CACIA	Portugal	100	100
Cofal	Luxembourg	-	100
Grigny Ltd.	Royaume-Uni	100	100
Motor Reinsurance Company	Luxembourg	100	100
Renault Belgique Luxembourg et ses filiales	Belgique	100	100
Renault F1 Team Ltd.	Royaume-Uni	-	100
Renault Ceska Republica et ses filiales	République tchèque	100	100
Renault Croatia	Croatie	100	100
Renault Espana Comercial SA (RECSA) et ses filiales	Espagne	100	100

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2010	31 décembre 2009
Renault Espana SA et ses filiales	Espagne	100	100
Renault Finance	Suisse	100	100
Renault Group b.v.	Pays-Bas	100	100
Renault Hungaria et ses filiales	Hongrie	100	100
Renault Industrie Belgique (RIB)	Belgique	100	100
Renault Italia et ses filiales	Italie	100	100
Renault Irlande	Irlande	100	100
Renault Deutsche AG et ses filiales	Allemagne	100	100
Renault Nederland	Pays-Bas	100	100
Renault Österreich et ses filiales	Autriche	100	100
Renault Nordic	Suède	100	100
Renault Suisse SA et ses filiales	Suisse	100	100
Renault Polska	Pologne	100	100
Renault Portuguesa et ses filiales	Portugal	100	100
Renault Retail Group U.K. Ltd.	Royaume-Uni	100	100
Renault Slovakia	Slovaquie	100	100
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	Slovénie	100	100
Renault U.K.	Royaume-Uni	100	100
Revoz	Slovénie	100	100
EUROMED			
Auto Châssis International (ACI) Romania	Roumanie	-	100
Dacia et ses filiales	Roumanie	99	99
Oyak-Renault Otomobil Fabrikalari	Turquie	52	52
Renault Algérie	Algérie	100	100
Renault Industrie Roumanie	Roumanie	100	100
Renault Maroc	Maroc	80	80
Renault Mécanique Roumanie	Roumanie	100	100
Renault Nissan Roumanie	Roumanie	100	100
Renault Technologie Roumanie	Roumanie	100	100
Renault Nissan Bulgarie	Bulgarie	100	100
Société marocaine de construction automobile (SOMACA)	Maroc	77	77
Renault Tanger Méditerranée	Maroc	100	100
Renault Tanger Exploitation	Maroc	100	-
Renault Maroc Service	Maroc	100	100
EURASIE			
AFM Industrie	Russie	100	100
Avtoframos	Russie	94	94
Remosprom	Russie	64	64
Renault Ukraine	Ukraine	100	100
AMERIQUES			
Groupe Renault Argentina	Argentine	100	100
Renault do Brasil LTDA	Brésil	100	100
Renault do Brasil SA	Brésil	100	100
Renault Corporativo SA de C.V.	Mexique	100	100
Renault Mexico	Mexique	100	100
Sociedad de Fabricacion de Automotores (SOFASA) et sa filiale	Colombie	100	100

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2010	31 décembre 2009
Renault Venezuela	Venezuela	-	100
ASIE- AFRIQUE			
Renault Private Ltd	Inde	100	100
Renault Pars	Iran	51	51
Renault Samsung Motors	Corée du Sud	80	80
Renault South Africa et ses filiales	Afrique du Sud	51	51
FINANCEMENT DES VENTES			
FRANCE			
Diac	France	100	100
Diac Location	France	100	100
Compagnie de Gestion Rationnelle (COGERA)	France	100	100
RCI Banque et ses succursales	France	100	100
Société Internationale de Gestion et de Maintenance Automobile (SIGMA)	France	100	100
Société de Gestion, d'Exploitation de Services en Moyens Administratifs (SOGESMA)	France	100	100
EUROPE			
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	100	100
Overlease Espagne	Espagne	100	100
RCI Bank AG	Autriche	100	100
RCI Bank Polska	Pologne	100	100
RCI Finance CZ sro	République tchèque	100	100
RCI Financial Services Belgique	Belgique	100	100
RCI Financial Services BV	Pays-Bas	100	100
RCI Gest IFIC et sa filiale	Portugal	100	100
RCI Gest Seguros	Portugal	100	100
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100	100
Renault Acceptance Ltd	Royaume-Uni	100	100
Renault Autofin SA Belgique	Belgique	100	100
Renault Credit Polska	Pologne	100	100
RCI Zrt Hongrie	Hongrie	100	100
RCI Finance SA	Suisse	100	100
RCI Services Ltd	Malte	100	100
RCI Life Ltd	Malte	100	100
RCI Insurance Services Ltd	Malte	100	100

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2010	31 décembre 2009
EUROMED			
RCI Broker de Assigurare	Roumanie	100	100
RCI Leasing Romania	Roumanie	100	100
RCI Finance Maroc	Maroc	100	100
RCI Finantare Romania	Roumanie	100	100
AMERIQUES			
Consortio Renault do Brasil	Brésil	100	100
CAM RCI Brasil	Brésil	60	60
CFI Renault do Brasil	Brésil	60	60
Courtage SA	Argentine	100	100
Renault do Brasil S/A Corr. de Seguros	Brésil	100	100
ROMBO Compania Financiera	Argentine	60	60
ASIE - AFRIQUE			
RCI Korea	Corée	100	100

B – Sociétés consolidées par intégration proportionnelle (co-entreprises)

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2010	31 décembre 2009
AUTOMOBILE			
Française de Mécanique	France	50	50
Mahindra Renault Ltd	Inde	-	49
Renault Nissan Technology and Business Centre India Private Limited (RNTBCI)	Inde	67	67
Indra Investissements	France	50	-
FINANCEMENT DES VENTES			
Renault Leasing CZ sro	République tchèque	50	50
Renault Credit Car	Belgique	50	50

C - Sociétés consolidées par mise en équivalence (entreprises associées)

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2010	31 décembre 2009
AUTOMOBILE			
Groupe Nissan	Japon	43,8	45,7
Groupe AB Volvo	Suède	6,8	21,8
Groupe AvtoVAZ	Russie	25	25
MAIS	Turquie	49	49
Boone Comenor	France	12	-
Renault Nissan Automotive India Private Limited	Inde	30	-
FINANCEMENT DES VENTES			
Nissan Renault Finance Mexico	Mexique	15	15